

Burkina Faso  
Ministère de l'Agriculture  
des Ressources Animales et Halieutiques

**Burkina Faso**  
**Mission du Conseiller technique en politique  
de développement agricole et rural Phase 2**  
**Rapport final**

Février 2023

Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

Earth and Human Corporation

ED
JR
23-012



Burkina Faso  
Ministère de l'Agriculture  
des Ressources Animales et Halieutiques

**Burkina Faso**  
**Mission du Conseiller technique en politique  
de développement agricole et rural Phase 2**  
**Rapport final**

Février 2023

Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

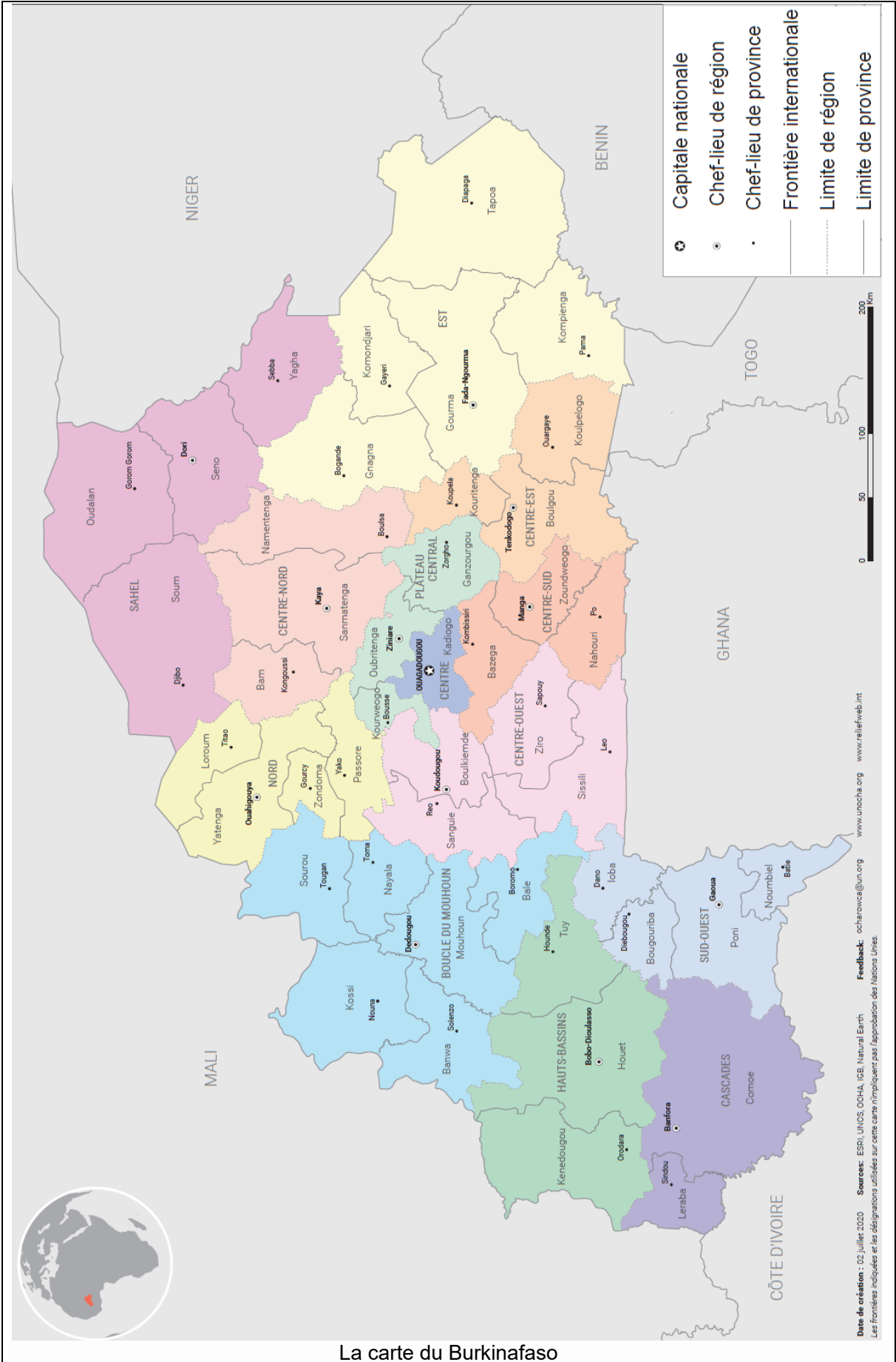
Earth and Human Corporation



## Sigles et Acronymes

Abr.	Français
ABPVA	Association Burkinabè des Professionnels de la Vulgarisation Agricole
ANM	Agence Nationale de la Météorologie
CARD	Coalition Africaine pour le Développement de la Riziculture
CECI	Centre d'Etude de Coopération Internationale
COGES	Comités de gestion des établissements scolaires
CONASUR	Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
DAMSSE	Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux Structures Educatives
DGADI	Direction Générale des Aménagements agro-pastoraux et du Développement de l'Irrigation
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGFOMR	Direction Générale du Foncier, de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural
DGPA	Direction Générale des Productions Animales
DGPER	Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale
DGPV	Direction Générale de la Production Végétale
DGRH	Direction Générale des Ressources Halieutiques
FAO	ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
FIDA / IFAD	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture / International Fund for Agriculture Development
GIAHS	Globally Important Agricultural Heritage Systems
HELP	Hilfe zur Selbsthilfe
IFNA	Initiative for Food and Nutrition Security in Africa
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
JICA	Japan International Cooperation Agency
MARAH	Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales et Halieutiques
MEA	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MEEVCC	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
MENAPLN	Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion des Langues Nationales
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MS	Ministère de la Santé
OIM	Organisation Internationale pour les Migration
PAM / WFP	Programme Alimentaire Mondial / World Food Program
PAPFA	Projet d'Appui à la Promotion des Filières Agricoles
PASNA	Projet d'Amélioration de la Situation Nutritionnelle à travers l'Agriculture
PNDES	Plan national de développement économique et social
PNSR	Programme national du secteur rural
PreCaRI	Projet de Renforcement des capacités pour la revitalisation des périmètres irrigués

Abr.	Français
SATREPS	Science and Technology Research Partnership for Sustainable Development
SE-CNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
SHEP	Smallholder Horticulture Empowerment & Promotion
SNDR	Stratégie Nationale Développement de la Riziculture 2021-2030
ST-DRiz	Secrétariat Technique du Développement de la Riziculture
UE	Union européenne
VSF	Vétérinaires Sans Frontières



La carte du Burkinafaso

Photos prises durant la mise en œuvre du mission



Réunion de concertation sur l'appui aux femmes et aux producteurs agricoles de la DGFOMR



Réunion de concertation sur l'appui aux femmes et aux producteurs agricoles de la DGFOMR



Séance d'information sur SHEP  
Novembre 2021



Brainstorming pour échanger sur la vulgarisation  
de l'agriculture



Étude de marché



Étude de marché





Travail en groupe



Partage des résultats du travail en groupe, Échange



Cérémonie de clôture de la formation



Remise du matériel de vulgarisation du SHEP au Ministère en charge de l'Agriculture (tablettes, etc.)



La riziculture impossible en raison du manque d'eau (des réservoirs aménagés)  
Terrain pour la culture de céréales et de sésame :  
Village de Soubeira



Réservoirs pas encore aménagés : (la culture difficile).  
La plantation d'arbres est prévue aux alentours :  
Village de Pibaoré



La riziculture impossible en raison du manque d'eau  
Terrain pour la culture de céréales et de sésame (périmètre irrigué) :  
Village de Soubeira



La riziculture impossible en raison du manque d'eau  
Terrain pour la culture de céréales et de sésame (périmètre irrigué) :  
Village de Koura.



Réservoirs aménagés, rizière :  
Village de Sabouri Natenga



Réservoirs aménagés, périmètre prévu pour rizière : Village de Foutrigui



Réservoirs aménagés, rizière :  
Village de Koupela.



Réservoirs aménagés, rizière :  
Village de Komtenga



Jeunes arbres pour la plantation



Matériels agricoles (arrosoir)



Préparatifs pour la distribution de jeunes arbres



Matériels de l'agriculture (brouette)



Préparatifs pour la distribution de semences



Préparatifs pour la distribution d'engrais



Appui conseil du vulgarisateur sur la plantation d'arbres



Plantation par des femmes



Vulgarisateurs et groupe de plantation (village de Sian)



Discussion entre des vulgarisateurs et un groupe de villageois



Projet pilote « Proposition d'une stratégie de réponse au changement climatique pour l'accroissement de la production agricole basée sur l'exploitation des basfonds »  
Culture de céréales et de sésame



Projet pilote « Proposition d'une stratégie de réponse au changement climatique pour l'accroissement de la production agricole basée sur l'exploitation des basfonds »  
Culture du niébé (appui-conseils réguliers des vulgarisateurs)



Formation SHEP au profit des PTF et ONG  
Cérémonie d'inauguration



Formation SHEP au profit des PTF et ONG  
Séance d'information par Conseiller technique de la JICA, M.Ono



Formation SHEP au profit des PTF et ONG  
Formation SHEP par formateur



Formation SHEP au profit des PTF et ONG  
Etude de marché



Formation SHEP au profit des PTF et ONG  
Etude de marché



Formation SHEP au profit des PTF et ONG  
Etude de marché



Formation SHEP au profit des PTF et ONG  
Travaux en groupe



Formation SHEP au profit des PTF et ONG  
Travaux en groupe



Cérémonie de clôture  
L'atelier de formation SHEP au profit des PTF (28 novembre - 2 décembre 2022)



Photo des participants



Remise d'un certificat d'achèvement de la formation SHEP par l'ambassadeur Kato



Interviews des médias / Ambassadeur Kato, M. Sakaki, bureau de la JICA au Burkina Faso, Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale/MARAH



Scène de la propagation du SHEP sur le lieu d'affectation après avoir suivi la formation SHEP : Province de Bookle Moon



Scène de la propagation du SHEP sur le lieu d'affectation après avoir suivi la formation SHEP : Province de Bookle Moon



Activités 5S à l'initiative du Ministère en charge de l'Agriculture



Rencontre des PTF

## Table des Matières

Chapitre 1	introduction .....	1-1
1.1	Contexte et justification .....	1-1
1.2	Appui de la JICA dans le secteur agricole du Burkina Faso .....	1-1
1.3	Aperçu de la mission.....	1-4
1.4	Progrès de la mission .....	1-5
1.4.1	Méthodologie de mise en œuvre de la mission.....	1-5
1.4.2	Plan d'opération / État d'avancement .....	1-7
1.5	Situation politique au Burkina Faso .....	1-8
1.5.1	Situation politique, sociale et sécuritaire .....	1-8
1.5.2	Situation de la COVID-19 .....	1-8
Chapitre 2	Compte rendu des activités réalisées.....	2-9
2.1	Remaniement ministériel et Politique du secteur agricole au Burkina Faso .....	2-9
2.1.1	Remaniement ministériel.....	2-9
2.1.2	Appui à la formulation de politiques du secteur agricole .....	2-11
2.2	Vulgarisation de l'approche SHEP .....	2-12
2.2.1	Formation SHEP s'adressant aux agents des Directions Régionales de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricole et de la Mécanisation (DRAAHM).....	2-12
2.2.2	Formation des PTF-PASP sur le SHEP .....	2-15
2.2.3	Vulgarisation du SHEP par les volontaires nationaux.....	2-18
2.2.4	Programme de formation réalisé au Burkina Faso: .....	2-18
2.3	Mise en œuvre du projet pilote intitulé « Proposition d'une stratégie de réponse au changement climatique pour l'accroissement de la production agricole basée sur l'exploitation des bas-fonds » ..	2-19
2.3.1	Aperçu du projet pilote.....	2-19
2.3.2	Collaboration avec l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM).....	2-21
2.4	PTF .....	2-23
2.4.1	Tendances des PTF.....	2-23
2.4.2	Collaboration avec d'autres PTF et ministères .....	2-25
2.5	Informations relatives à la CARD.....	2-26
2.6	Appui à la mise en œuvre des projets de la JICA.....	2-27
2.6.1	Appui aux projets de coopération technique .....	2-27
2.6.2	Appui au programme de formation .....	2-28
2.7	Autres activités.....	2-29
2.7.1	Entretiens avec le Ministère en charge de l'Agriculture.....	2-29
2.7.2	Résultats d'autres activités .....	2-30
2.7.3	Concertation sur la demande d'inscriptions sur la Liste du patrimoine agricole mondial de la FAO ....	2-32
Chapitre 3	Mission attendue du Conseiller technique de la JICA de la phase 3 .....	3-1



## Tableaux et Figures

TABLEAU 1-1 : APERÇU DE LA MISSION DU CONSEILLER TECHNIQUE .....	1-4
TABLEAU 2-1 : FORMATION DES FORMATEURS SUR LE SHEP .....	2-12
TABLEAU 2-2 : OBSERVATIONS FAITES PAR DES PARTICIPANTS SUR LE SHEP/ ACTIVITÉS RÉALISÉES APRÈS LA FORMATION (ENQUÊTE PAR ÉCHANTILLON) .....	2-13
TABLEAU 2-3 : ATELIER DE FORMATION SHEP ADRESSÉ AUX PTF-PASP .....	2-16
TABLEAU 2-4 : SITES CIBLES DU PROJET PILOTE.....	2-20
TABLEAU 2-5 : ORGANISATIONS CONCERNÉES PAR PROJET .....	2-26
TABLEAU 2-6 : TABLEAU DE RÉFLEXION SUR LES PROJETS LIÉS À L'INITIATIVE CARD (COALITION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE EN AFRIQUE) .....	2-26
TABLEAU 2-7 : APPUIS APPORTÉS AUX PROJETS DE LA JICA .....	2-28
TABLEAU 2-8 : STAGIAIRES PARTICIPÉ AU PROGRAMME DE CO-CRÉATION DE CONNAISSANCES DU SECTEUR DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL .....	2-28
TABLEAU 2-9 : RÉSULTATS DES AUTRES ACTIVITÉS .....	2-31
TABLEAU 3-1 : TÂCHES ATTENDUES DU CONSEILLER TECHNIQUE DE LA JICA DE LA PHASE 3 .....	3-1
FIGURE 1-1 : FLUX GLOBAL DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS.....	1-6
FIGURE 1-2 : PLAN D'OPÉRATION .....	1-7
FIGURE 2-1 : ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES .....	2-10

## Avant-propos

Ce rapport rend compte des activités réalisées au cours de la phase 2 de la mission du Conseiller technique de la JICA en politique développement agricole et rural auprès du Ministère en charge de l'Agriculture au Burkina Faso pour la période de février 2021 à décembre 2023.

Durant deux (2) ans du mandat du Conseiller technique, l'environnement du Burkina Faso était bouleversé, par le changement climatique menaçant depuis la phase 1, la propagation de la Covid-19, deux (2) coups d'état et la crise ukrainienne. En dépit de ces circonstances, des efforts ont abouti à des résultats positifs.

En ce qui concerne la vulgarisation de l'approche SHEP, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Ressources halieutiques (ci-après dénommé « le Ministère en charge de l'Agriculture ») a organisé un atelier de formation SHEP en novembre 2021, s'adressant à un total de 109 agents des structures centrales et déconcentrées (toutes les 13 régions, au niveau de province et de commune), dont 26 agents ont été formés en maîtres formateurs au niveau régional. La réussite de l'atelier de formation a jeté les bases de la vulgarisation de l'approche SHEP au Burkina Faso. Le cours de la formation a été assuré par les agents du Ministère en charge de l'Agriculture, qui avaient suivi une formation organisée au Japon, ce qui leur a permis d'accumuler de l'expérience comme formateur.

La formation a ensuite été organisée en novembre 2022 au profit des partenaires techniques et financiers (ci-après dénommé « PTF ») (OIM, FAO, Belgique, Pays-Bas, etc.) et les ONG, avec un total de vingt (20) participants de treize (13) organisations. Le cours a été assuré par quatre (4) formateurs, dont un membre du FIDA ayant suivi la formation SHEP pendant la phase 1 et trois (3) maîtres formateurs du Ministère en charge de l'Agriculture formés au Japon comme mentionnée ci-dessus. Les participants à ces deux (2) formations ont exprimé leur satisfaction. Il est très attendu que le SHEP prendra de l'ampleur à l'avenir.

A cet égard, le bureau de la JICA au Burkina Faso a prévu un programme de formation SHEP s'adressant aux agriculteurs à petite échelle pour vulgariser davantage l'approche SHEP par des maîtres formateurs formés. Cependant, les activités de vulgarisation du SHEP ne sont plus mises en œuvre pour le moment, en raison de la suspension de l'adoption des demandes de nouveaux projets. Pour l'instant, il n'y a pas de perspective de mise en œuvre, mais il est vivement attendu que le SHEP soit développé dans la phase suivante de la mission du conseiller technique.

En ce qui concerne le soutien aux personnes déplacées internes, le Ministère en charge de l'Agriculture a inscrit l'intensification de la production agricole comme une priorité absolue. Cela permettra de faire face à la baisse de la production due à la multiplication du nombre d'agriculteurs incapables de pratiquer l'agriculture en raison du nombre croissant de personnes déplacées (environ 1,7 million) et du changement climatique. Dans le cadre de la mission du Conseiller technique, le projet pilote pour « Proposition d'une stratégie de réponse au changement climatique pour l'accroissement de la production agricole basée sur l'exploitation des bas-fonds » a été mis en œuvre. De manière spécifique, la culture agricole (sésame, sorgho et niébé) et la plantation d'espèces d'arbres comestibles (baobab et moringa) en utilisant des sources d'eau inexploitées (bas-fonds) ont été expérimentées. Ces cultures expérimentales ont été réalisées en concert avec la Direction en charge de la gestion

des bas-fonds (DGAHDI) et la DRAAH de la région du Centre-Nord où les déplacés internes sont rapidement augmentés. La saison des récoltes est encore loin et ne peut pas être compte rendu dans un rapport, mais pour le moment, les cultures poussent bien et on espère que cet essai sera plus élargi. La relation de coopération entre le Ministère en charge de l'Agriculture et l'Agence Nationale de la Météorologie s'est instaurée. Le Conseiller technique de la JICA a accompagné dans la mise en place de nouvelles mesures de lutte contre le changement climatique, telles que la diffusion aux agriculteurs des informations de prévisions à moyen terme couvrant les mois précédant la saison des pluies à l'avenir.

Parmi les projets soutenus par la JICA, des efforts du Conseiller technique ont été faits pour maintenir de bonnes relations entre le Ministère en charge de l'Agriculture, le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de la Santé pour assurer un bon déroulement de la phase de planification. Un travail de coordination a également été effectué avec les organismes homologues pour assurer un bon démarrage du « projet de renforcement des capacités pour la revitalisation des périmètres irrigués », qui a débuté en septembre 2022.

En revanche, le « Projet pour la mise en place d'un modèle de promotion des cultures par l'utilisation du phosphate naturel (SATREPS) », qui s'achèvera en mars 2023, n'a pas débouché sur une commercialisation. Cependant, étant donné la forte hausse du prix des engrais importés dans le pays, le Conseiller technique souhaite passer un relais à son remplaçant de la prochaine phase, afin que les résultats du Projet puissent être valorisés.

Les autres activités exercées dans le cadre de la mission du Conseiller technique sont comme suit.

L'approche 5S est une activité qui a commencé dans la phase 1 de la mission du Conseiller technique. Depuis, le Ministère en charge de l'Agriculture installe toujours des poubelles à son propre budget dans tous les endroits des locaux du Ministère, ce qui est très apprécié.

En ce qui concerne « la collaboration avec les PTF », l'échange d'informations et la collaboration entre projets ont été entrepris à travers la formation SHEP et le projet pilote de la « Proposition d'une stratégie de réponse au changement climatique pour l'accroissement de la production agricole basée sur l'exploitation des bas-fonds ». Comme il était interdit au Conseiller technique de travailler en dehors de Ouagadougou, les informations fournies par les acteurs des projets étaient très précieuses et ce réseau humain doit continuer à être utilisé efficacement.

En ce qui concerne la collaboration avec la société Kagome Sénégal, celle-ci avait envisagé de se rendre au Burkina Faso fin novembre 2022 pour s'informer sur l'état actuel de la culture de la tomate, et faire un échange avec les producteurs de tomates. Cependant, cela a été reporté de façon indéfinie pour des raisons de sécurité, lorsque le deuxième coup d'État a eu lieu fin septembre 2022. Cela est regrettable, d'autant plus que le savoir-faire avancé de Kagome aurait pu être utile au Burkina Faso.

Il y a d'autres activités qui ont été conduites par le Conseiller technique, et elles seront abordées plus loin. Le Ministère en charge de l'Agriculture a félicité les réalisations de la mission du Conseiller technique

en matière de développement des activités à l'échelle nationale, dans la contrainte du budget et personnelle par rapport aux projets de coopération technique.

# Chapitre 1 introduction

## 1.1 Contexte et justification

Au Burkina Faso, la production agricole représente environ 30 % du PIB du pays, et près de 80 % de la population active est engagée dans l'agriculture. Le développement du secteur agricole, en particulier l'amélioration de la productivité agricole, occupe une place importante dans la politique de développement du pays. Cependant, le développement du secteur agricole au Burkina Faso est confronté à de nombreux défis, non seulement en termes d'environnement naturel, mais aussi en termes d'environnement social. Les préoccupations du pays sont multiples tant sur le plan de la sécurité alimentaire que sur la réduction de la pauvreté. En plus, depuis la propagation du Covid-19, le budget d'Etat est alloué en priorité et en urgence aux mesures de prévention. Il en résulte que l'avenir du secteur agricole est incertain, bien que celui-ci soit positionné comme l'un des domaines les plus importants pour le développement national du pays.

Jusqu' à présent, la JICA a mis en œuvre et planifié des projets de coopération visant la diversification et la valorisation des produits agricoles, l'exploitation rationnelle des périmètres irrigués, et le partenariat avec le secteur privé. En effet, la JICA renforce sa présence de jour en jour dans le secteur agricole au Burkina Faso. A cet égard, la mise à disposition d'un conseiller technique en politique de développement agricole et rural (ci-après désigné par « conseiller technique ») revêt une importance primordiale dans la mesure où il contribue à l'amélioration des capacités du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (ci-après désigné par « MAAH ») dans la formulation des politiques/stratégies sectorielles, le renforcement du dispositif de mise en œuvre des activités, l'appui à la formulation /coordination/mise en œuvre/évaluation des projets de coopération.

## 1.2 Appui de la JICA dans le secteur agricole du Burkina Faso

### **[Mission du Conseiller technique de la JICA en politique de développement agricole et rural]**

De septembre 2005 à décembre 2020, un Conseiller technique de la JICA en politique de développement agricole et rural (ci-après dénommé « Conseiller technique en politique agricole ») de la phase 1 a été envoyé auprès du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH). Il avait pour mission de renforcer des relations avec le gouvernement du Burkina Faso (ci-après dénommé « Gouvernement ») et les partenaires du développement, de collecter des informations de base, de fournir des conseils techniques pour faciliter l'avancement des projets de la JICA, et d'assister à leurs comités de pilotage. En un mot, le Conseiller technique a mis en œuvre le transfert de technologies à ses homologues burkinabè à travers des efforts concertés, en procédant à l'analyse des défis relatifs au secteur de développement agricole et rural et à des enquêtes de base.

### **[Appui à la diversification et valorisation des produits agricoles]**

De 2013 à 2015, la JICA a mis en œuvre « « Projet d'élaboration d'un schéma directeur pour le développement de produits agricoles axé sur le marché (PAPAOM) », au cours duquel le Projet a sélectionné quatre (4) produits agricoles - la mangue, la fraise, l'oignon et le soja - comme produits distribués sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux et a soutenu l'élaboration de schéma directeur pour la promotion de chaque produit agricole. En tenant compte des résultats, la JICA a également envoyé un expert en renforcement de la chaîne de valeur du soja, de septembre 2017 à janvier 2019 pour soutenir la promotion de la production de soja en organisant des producteurs. Un autre projet de partenariat avec le secteur privé a été mené en 2018 avec Fuji Oil Co. dans le cadre de « Enquête de faisabilité auprès des entreprises d'ODD sur la création d'une chaîne de valeur des aliments à base de soja pour améliorer la nutrition et générer des revenus des femmes (SDGs Business) ». La JICA a également mis en œuvre le « Projet de renforcement de la Production de Sésame au Burkina Faso » d'octobre 2014 à juillet 2021. Ce projet a permis aux producteurs cibles d'améliorer la productivité du sésame, les capacités de commercialisation et les revenus tirés du sésame et de renforcer les capacités de vulgarisation d'un producteur à un autre producteur. En outre, depuis 2015, un total cumulé de quinze (15) agents du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH) ont participé à un programme de Co-crédation de connaissances sur le thème de « Promotion d'une agriculture orientée vers le marché en Afrique, *Smallholder Horticulture Empowerment & Promotion* (ci-après dénommée « SHEP »). La mise en place et la pratique de l'approche SHEP au Burkina Faso ont été tentées principalement par le biais des stagiaires de retour au pays, et il est attendu que des efforts soient faits pour augmenter le revenu des petits exploitants en bénéficiant de l'appui fourni par les ex-stagiaires même après 2020.

#### **[Appui à l'aménagement et exploitation stratégique des périmètres irrigués]**

Pour le développement agricole, l'efficacité de l'usage de l'eau de pluie est au centre d'enjeux importants dans les régions sahéliennes où le climat est rigoureux et la pluviométrie est irrégulière et insuffisante. À cette fin, la JICA a mis en œuvre le « Projet d'étude pour la formulation d'un Programme national de développement des bas-fonds » de 2017 à février 2019, dans le but d'étudier le potentiel d'exploitation des bas-fonds dispersés dans le pays. Le Gouvernement, en tant que pays cible de l'initiative CARD, s'engage activement à la culture du riz, notamment par l'élaboration d'une Stratégie nationale de développement de la riziculture (ci-après dénommé « SNDR »). Accroître la production de riz dans les bas-fonds est très attendu. La phase 2 de l'initiative CARD a démarré en janvier 2019 et le Burkina Faso est toujours l'un des pays cibles. En ce qui concerne les périmètres irrigués, ils ont été aménagés depuis les années 1970 en tant qu'infrastructures agricoles. À ce jour, ils sont confrontés à des défis à la vétusté de quelques équipements. Dans ce contexte, le Burkina Faso a formulé une requête pour la coopération technique axée sur le renforcement des capacités en vue de l'élaboration d'un plan de réhabilitation des périmètres irrigués. Une étude de formulation détaillée a été réalisée au cours de l'exercice 2020 et le « Projet de renforcement des capacités pour la revitalisation des périmètres irrigués (PreCari) a démarré en 2022.

### **[Contribution à l'amélioration de la nutrition par la promotion de l'agriculture]**

Le Gouvernement s'engage pleinement à améliorer la nutrition de la population, et plusieurs politiques ministérielles ont inscrit une planification des actions visant à contribuer à l'amélioration de la nutrition. En particulier, le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles a identifié l'agriculture comme une industrie clé pour assurer la croissance économique et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ainsi, la mise en place d'une base économique et l'amélioration de la nutrition à travers la promotion de l'agriculture ont été inscrites dans les politiques telles que le Programme national du secteur rural 2 (PNSR2, 2016-2020) et la Stratégie nationale de promotion de la consommation des cultures domestiques (2019-2023). Le 22 janvier 2020, l'ex-Président de la République, Christian Kabore, a publié l'initiative présidentielle « Assurer à chaque enfant en âge scolaire au moins un repas équilibré par jour », et il a désigné le MAAH pour assumer le rôle de chef de file. Plusieurs ministères impliqués dans les domaines de l'agriculture, l'éducation et la santé sont appelés à travailler ensemble et à collaborer. L'intérêt porté à l'amélioration de la nutrition par des ministères concernés continue de s'accroître.

Dans ces circonstances, un projet de coopération technique, « Projet d'Amélioration de la situation nutritionnelle à travers l'agriculture (PASNA) », est mis en œuvre depuis janvier 2021. Le Ministère en charge de l'Agriculture est le principal organisme d'exécution du PASNA, avec la participation du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales et du Ministère de la Santé en tant qu'organismes d'exécutions auxiliaires. Le Projet vise à susciter un changement de comportement pour l'amélioration de la nutrition des populations dans les régions cibles et à réaliser d'autres mesures nécessaires. Le PASNA s'étend sur cinq (5) ans.

### **[Appui à la promotion de la culture à l'aide d'engrais pour améliorer la productivité]**

L'utilisation d'engrais et d'autres intrants agricoles est essentielle pour améliorer la productivité agricole. Mais, en raison des prix élevés des engrais chimiques importés, la culture sans engrais est pratiquée. Le Burkina Faso dispose d'abondantes ressources en phosphate. Si des engrais phosphorés sont produits localement à partir des ressources locales et fournis aux agriculteurs à faible coût, la productivité agricole sera accrue et les revenus des agriculteurs augmenteront. Dans ce contexte, depuis 2017, le « Projet pour la mise en place d'un modèle de promotion des cultures par l'utilisation du phosphate naturel (SATREPS, 2017-2022) » est mis en œuvre. Le projet visait à établir un modèle de promotion de la culture d'engrais en utilisant de minerais de phosphate indigènes au Burkina Faso (méthode de production d'engrais, méthode d'application d'engrais, méthode d'application directe et la possibilité de vulgarisation). Il a été réalisé avec l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), qui relève du Ministère Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation, en tant qu'organisme de recherche commun.

Dans ce cadre, le Conseiller technique de la JICA assure un appui et un suivi de la mise en œuvre

des projets existants et fournit des conseils au Ministère en charge de l’Agriculture sur la planification, la coordination des projets de coopération en cours et leur évaluation du secteur du développement agricole et rural, ainsi le Conseiller technique appuie de manière soutenue le renforcement des capacités en formulation politique et du système opérationnel.

### 1.3 Aperçu de la mission

La mission du Conseiller technique de la JICA auprès du Ministère en charge de l’Agriculture se résume dans le tableau ci-dessous. Les deux (2) projets de coopération technique (PASNA <sup>1</sup>, PreCari <sup>2</sup>) étaient mis en œuvre avec succès malgré les circonstances difficiles, telles que la propagation de la Covid-19, la situation sécuritaire préoccupante et l'éclatement de deux (2) coups d'État militaires en 2022.

Grâce à la session de formation, les points focaux /maîtres formateurs outillés sur l’approche SHEP sont répartis dans toutes les régions, cela a permis de projeter les bases du déploiement du SHEP au Burkina Faso. En revanche, la formation SHEP, prévue par le bureau de la JICA au Burkina Faso, a été suspendue en raison du coup d'État. En conséquence, l’approche SHEP n'a pas été transférée jusqu'au niveau des vulgarisateurs plus proches des producteurs agricoles, ce sera un défi futur.

Concernant l’approche 5S, qui est une initiative entreprise par le Ministère en charge de l’Agriculture, des poubelles sont installés dans l’enceinte des locaux du ministère. Cette initiative doit être saluée.

Tableau 1-1 : Aperçu de la mission du Conseiller technique

Objectif global	Renforcer les capacités du Ministère de l’Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH) dans le cadre des projets/programmes agricoles afin de promouvoir une haute croissance inclusive et résiliente.
Objectifs spécifiques	Renforcer les capacités du Ministère de l’Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH) au travers la collecte et la compilation d'informations ainsi que l'analyse de défis relatifs aux politiques de développement agricole et rural au Burkina Faso, et donner des conseils professionnels sur la planification et la mise en œuvre de projets/programmes en situation réelle.
Résultats attendus/activités :	<p><b>Résultat 1</b> : La mise en œuvre de la coopération japonaise contribuant au renforcement de la politique agricole au Burkina Faso est promue.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La politique agricole du Burkina Faso est renforcée</li> <li>• La politique de coopération du Japon, en conformité avec la politique agricole du Burkina Faso, sera examinée</li> <li>• Des projets/programmes de coopération technique et financière du Japon seront formulés et mis en œuvre de manière efficace et efficiente tout en respectant l'appropriation du Burkina Faso</li> <li>• Le partenariat avec le secteur privé japonais en matière</li> </ul>

<sup>1</sup> Projet d’amélioration de la situation nutritionnelle par la promotion de l’agriculture « PASNA» (Phase de Planification) décembre 2020 - novembre 2022

<sup>2</sup>Projet de redynamisation des périmètres irrigués dans la région du Centre-Sud: août 2022 - en cours

	d'amélioration de la productivité agricole est renforcé.
	<p><b>Résultat 2</b> : Les capacités du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles sont renforcées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Les capacités du personnel du MAAH dans le domaine de la production agricole sont améliorées</li> <li>· L'avancement des projets de coopération technique et financière est régulièrement suivi conformément aux procédures du MAAH</li> <li>· Les initiatives contribuant au développement de la chaîne de valeur sont examinées.</li> <li>· Les projets/programmes de coopération en pays tiers et de coopération Sud-Sud sont examinés</li> <li>· Le partenariat avec des ministères sectorielles, des structures et d'autres donateurs est renforcé</li> </ul>
Zone cible	La base d'activités est la capitale Ouagadougou et la zone d'intervention est à l'intérieur de la ville. Toutefois, les projets/programmes visés concernent l'ensemble du pays du Burkina Faso.
Période de mise en œuvre	Février 2021 - février 2023
Agence d'exécution du pays bénéficiaire	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles (MAAH)
Ministères et services concernés :	Ministère de la santé, Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues, Primature, Présidence, FAO, FIDA, Fondation Sasagawa pour l'Afrique, etc.

## 1.4 Progrès de la mission

### 1.4.1 Méthodologie de mise en œuvre de la mission

Le chronogramme des opérations est illustré dans la figure 1-1. La méthodologie d'exécution de la mission est conforme aux instructions inscrites dans le document de l'appel d'offre concurrentiel de la JICA. La section suivante décrit les remarques pour chaque opération.



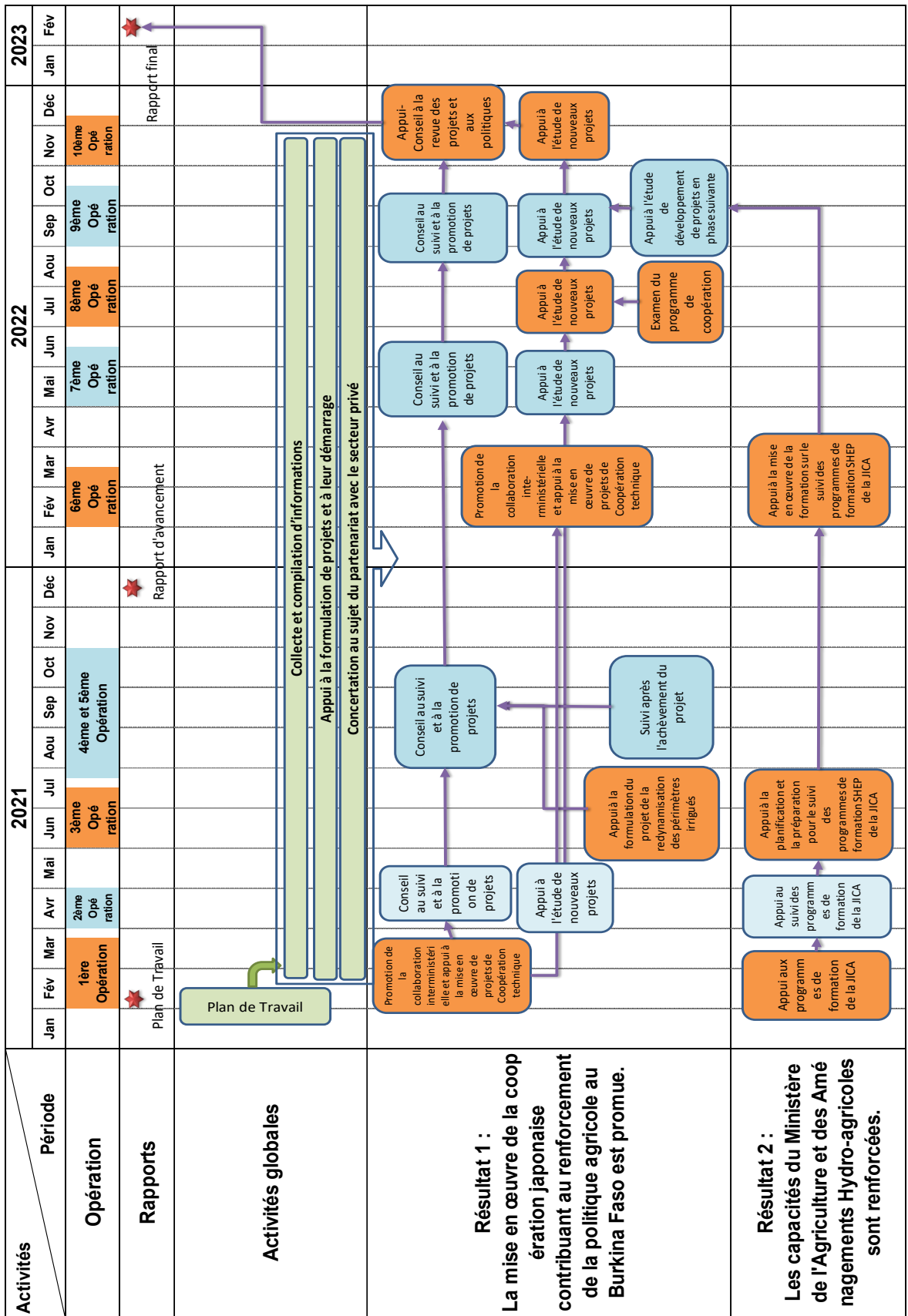


Figure 1-1 : Flux global de mise en œuvre des activités



## **1.5 Situation politique au Burkina Faso**

### **1.5.1 Situation politique, sociale et sécuritaire**

Sur le plan de la sécurité publique du Burkina Faso, depuis 2016, des groupes armés extrémistes sont devenus de plus en plus actifs principalement en zone rurale. Le pays fait face à la recrudescence des attaques contre l'armée, la police et d'autres organismes de sécurité, des organes administratifs et des civiles. Le nombre de personnes déplacées internes obligées de vivre loin de leur lieu de résidence augmente en raison de la détérioration de la situation sécuritaire, et il devrait atteindre 1,7 million à la fin d'octobre 2022 (soit 8 % de la population totale).

Des mécontentements et des incertitudes à cause de la situation politique et sécuritaire se sont amplifiés et les protestations civiles se sont intensifiées. Cette situation de tension a été soldée par un coup d'État militaire par le lieutenant-colonel Paul Henri Sandaogo Damiba à la tête en janvier 2022. A la suite du coup d'État, le Président Rock Marc Christian KABORE a démissionné et un gouvernement de transition a été formé avec le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo DAMIBA comme président de transition.

Cependant, le gouvernement de transition n'a pas pris de mesures efficaces pour rétablir la sécurité. Les attaques par des militants extrémistes en milieu rural n'ont cessé d'augmenter, et la zone sous contrôle des groupes militants poursuit son expansion. En septembre 2022, le deuxième coup d'État militaire a eu lieu, renversant le lieutenant-colonel DAMIBA et plaçant le capitaine Ibrahim TRAORE à un poste de chef d'État.

Compte tenu de cette situation, le ministère des Affaires étrangères du Japon a relevé le niveau de danger au niveau 3 ou plus le 27 octobre 2022, sur l'ensemble du pays, y compris la capitale Ouagadougou.

### **1.5.2 Situation de la COVID-19**

La situation en termes de nombre de nouveaux cas de COVID-19 est relativement faible contrairement aux autres pays. Même si une tendance à la hausse a été observée fin janvier et en septembre 2021, pour le reste du temps, le nombre de nouveaux cas recensés par jour est resté moins de 10. Cependant, en raison de l'apparition de la variante Omicron, la réémergence de l'infection est observée depuis le mois de décembre 2021. Le ministère de la Santé a fait des recommandations de mesures préventives telles que l'annulation volontaire de grands événements, la limitation du nombre de personnes admises dans les regroupements (lieux clos), l'accès à la vaccination. Le Burkina Faso a recensé 21.631 cas de contamination (dont 387 décès cumulés liés à la Covid-19) le 2 décembre 2022<sup>3</sup>. Une légère augmentation du nombre de cas a été confirmée en septembre, mais, depuis le mois d'octobre, aucun cas n'a été recensé.

Au début de la mission du Conseiller technique, le travail a été effectué en ligne depuis le Japon en raison de la propagation de la Covid-19, mais à partir de juin 2021, la mission s'effectue presque comme elle a été planifiée et un impact sérieux n'a pas eu lieu.

---

<sup>3</sup> <https://covid19.who.int/region/afro/country/bf>

## Chapitre 2 Compte rendu des activités réalisées

### 2.1 Remaniement ministériel et Politique du secteur agricole au Burkina Faso

#### 2.1.1 Remaniement ministériel

##### (1) Nouveau cadre du Ministère en charge de l'Agriculture

Le remaniement gouvernemental a eu lieu en décembre 2021. Le coup d'État s'est éclaté, et le système gouvernemental est resté instable, entraînant un changement de ministres et de Secrétaire général.

Suite au remaniement ministériel, le Ministère de l'Agriculture a été réorganisé en Ministère de l'Agriculture et des Ressources animales et halieutiques. Un aperçu organisationnel est présenté dans le diagramme ci-dessous (détails dans l'**Annexe 1**).

Par la fusion du Ministère de l'Agriculture et le Ministère en charge de l'Élevage et des Ressources halieutiques, la taille du ministère a augmenté, ce qui rend la prise de décision encore plus longue. La DGESS et le Secrétaire général qui supervisent les projets du secteur sont extrêmement occupés. Ils n'ont plus autant de temps à consacrer aux discussions qu'avant, et le retard des travaux est appréhendé.

De plus, le deuxième coup d'État à la fin du mois de septembre 2022 a entraîné à nouveau le remaniement ministériel. Le ministre a été remplacé par un nouveau ministre. Cependant, les agents à des postes subalternes du Secrétaire général ne sont pas encore déterminés, ce qui est une autre appréhension. Vu la situation, la mise à disposition du personnel n'est pas encore déterminée, et des chiffres précis ne sont pas disponibles.

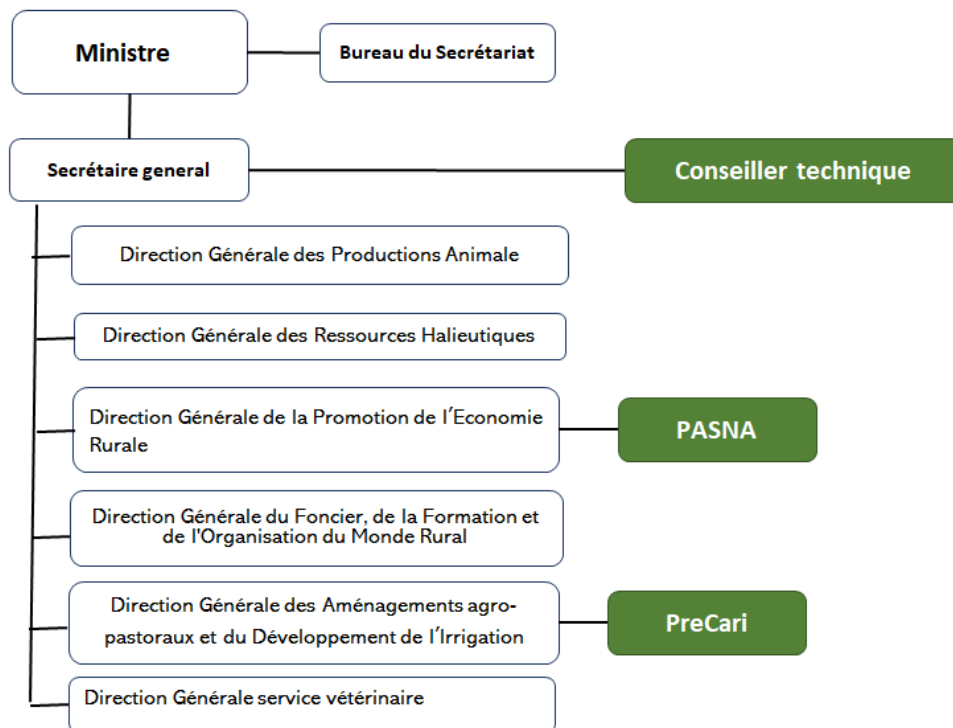


Figure 2-1 : Organigramme du Ministère de l'Agriculture et des Ressources animales et halieutiques

## (2) Entretien avec le directeur de la Direction de l'Élevage

La Direction de l'Élevage a été nouvellement ajoutée au Ministère en charge de l'Agriculture à la suite d'un remaniement ministériel. En répondant à la demande du Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture et des Ressources animales et halieutiques (ci-après dénommé, « MARAH »), le Conseiller technique de la JICA s'est entretenu avec M. Issa SAWADOGO, Directeur Général des Productions Agro-pastorales (DGPA) sur un appui à cette nouvelle Direction. Voici des observations du Conseiller technique.

- La politique de développement de l'élevage n'a pas été mise à jour depuis longtemps. Il n'existe pas de politique qui porte exclusivement sur le sous-secteur de l'élevage, et elle prend toujours la forme d'un document d'accompagnement d'un autre secteur.
- Il n'y a pas de PTF qui apporte un appui uniquement au secteur de l'élevage, et il est abordé dans le cadre du développement rural intégré.
- Le secteur de l'élevage connaît des problèmes, notamment, l'insuffisance en cultures fourragères, expertise, mesures de contrôle des maladies et bases de développement en milieu rural.
- Les entretiens ont montré que l'organisation de la structure est vulnérable. Même si un appui intégral est envisagé, le système opérationnel de la Direction suscite des inquiétudes.
- Compte tenu de ce qui précède, l'un des propositions de l'appui immédiat pourrait être la

production de cultures fourragères en tant que composante du Programme de volontaires nationaux de la JICA.

### **(3) Entretien avec le Directeur de la Direction Générales des Ressources halieutiques (DGRH)**

La Direction de l'Élevage, la Direction Générale des Ressources halieutiques (DGRH) est une nouvelle direction du Ministère en charge de l'Agriculture après son remaniement. Le Conseiller technique de la JICA s'est entretenu avec le Directeur général de la DGRH. Voici des observations.

- La DGRH gère mieux les informations que la Direction de l'Élevage, il y a donc un potentiel de formulation de projets.
- La JICA avait mis en œuvre un projet de coopération technique sur l'aquaculture continentale il y a environ 10 ans. Le Directeur général actuel de la DGRH était l'un des responsables du projet, il semble donc qu'il connaisse les projets de la JICA et qu'il ait confiance dans la coopération économique japonaise.
- Après le coup d'État, il n'est pas facile de faire des requêtes/adoptions de nouveaux projets. Par conséquent, pour l'instant, de même que le secteur de l'élevage, il serait approprié de lancer une initiative du Programme des volontaires nationaux (NV) lorsque les conditions sont prêtes (s'il y a des bas-fonds où les sources d'eau ne s'assèchent pas toute l'année. À cet effet, la collaboration avec la DGADI serait essentielle).

#### **2.1.2 Appui à la formulation de politiques du secteur agricole**

La formulation et la mise en œuvre des politiques agricoles du Ministère en charge de l'Agriculture sont largement influencées de deux (2) points suivants.

- La finalisation des politiques du secteur agricole n'a pas progressé en raison du coup d'État.
- Le Ministère en charge de l'Agriculture a été remanié par suite du coup d'État et les secteurs de l'élevage et des ressources halieutiques y ont ajouté.

Le tableau suivant rend compte d'une politique dans laquelle le SHEP est intégré ainsi que deux (2) politiques dans lesquelles les secteurs de l'élevage et des ressources halieutiques sont ajoutés.

#### **[Système National de Vulgarisation et de Conseil Agricoles](Annexe 2)**

Le Ministère en charge de l'Agriculture est en train d'élaborer un « Système National de Vulgarisation et de Conseil Agricoles (SNVCA) », dans lequel le SHEP est présenté comme l'un des outils à vulgariser. Cependant, la partie consacrée à l'approche SHEP doit subir quelques modifications, étant donné qu'elle apparaît trop brusquement dans le document. Le Conseiller technique de la JICA a demandé une correction à la DGESS en charge de l'élaboration du document. De manière spécifique, il a suggéré d'ajouter une explication sur le SHEP. Mais, étant donné que le responsable a été remplacé en raison du coup d'État, une discussion n'a pas avancé. Il est attendu que le nouveau Conseiller technique de la phase 3 fasse son possible pour que l'approche SHEP soit intégrée avec son explication précise dans le document finalisé.

## 2.2 Vulgarisation de l'approche SHEP

### 2.2.1 Formation SHEP s'adressant aux agents des Directions Régionales de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricole et de la Mécanisation (DRAAHM)

#### (1) Mise en œuvre de la formation des formateurs sur l'approche SHEP

La session de formation des formateurs sur l'approche SHEP s'est déroulée du 25 octobre au 5 novembre 2021. La session a visé d'outiller les structures centrales et déconcentrées du Département de l'Agriculture sur l'approche SHEP pour faciliter la vulgarisation auprès des producteurs.

Les participants à la session de formation des formateurs du SHEP étaient les suivants : Chefs de Services régionaux des Aménagements et des Productions agricoles (SRAPA), Chefs de Services régionaux de la Promotion de l'Économie rurale (SRPER) des 13 régions, Agents des Directions générales au niveau central, Agents des Centres de promotion rurale (CPR) ayant pour mission de contribuer au programme de formation agricole et de la promotion de l'entrepreneuriat agricole au profit des agriculteurs et des jeunes. Les cours étaient assurés par le Directeur et les agents de la DPAAHM de Sanmatenga, qui avaient participé à un Programme de Co-crédation de connaissances de la JICA au Japon (PCCC) de la JICA au Japon et qui, de retour au Burkina Faso, s'occupait seul de la vulgarisation du SHEP au sein des groupes de femmes de la province du Centre-Nord.

L'aperçu de la formation est présenté dans le tableau ci-dessous. Les termes de référence de la session de formation des formateurs figurent à l'Annexe 5 (Voir l'Annexe 6 pour la liste de présence).

Tableau 2-1 : Formation des formateurs sur le SHEP

Date	1er groupe : Du 25 au 29 octobre 2021 (5 jours) 2ème groupe : Du 2 au 5 novembre 2021 (4 jours)	
Cibles : Liste de présence est dans l'Annexe 5	1er groupe :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agents des 13 DRAAHM (Chef de Service régional des Aménagements et des Productions agricoles (SRAPA), Chef de Service régional de la Promotion de l'Économie rurale (SRPER), 2 agents / DRAAHM)</li> <li>• 26 personnes au total</li> <li>• Vulgarisateurs au niveau de commune de 13 régions : 18 agents</li> <li>• Structures centrales : 5 agents</li> </ul> Total : 49 personnes
	2ème groupe :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vulgarisateurs SHEP au niveau de province : 25 agents</li> <li>• Agents des structures centrales du MAAHM (DGPV, DGPER, DGFOMR, DGESS, DGADHI, 2 personnes / Direction régionale)</li> <li>• Agents du Centre de promotion rurale (CPR) (25 agents)</li> <li>• 60 personnes au total</li> </ul>
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monsieur Sidiki OUEDRAOGO, Directeur Provincial de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation du Sanmatenga (DPAAHM) de Sanmatenga, région du Centre-Nord</li> <li>• Monsieur SALLE Maxime, agent de la DPAAHM de Sanmatenga, région du Centre-Nord</li> </ul>	
Lieu	Ouagadougou (Salle de réunion du Secrétariat technique pour le Développement de la Riziculture (ST- Driz), ancien Projet du Riz pluvial)	

Agenda	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le système de vulgarisation agricole au Burkina Faso à ce jour et ses défis</li> <li>• Aperçu et concept de l'approche SHEP</li> <li>• Les quatre (04) étapes de l'application de l'approche SHEP sont les suivantes : (1) Sélection des exploitants cibles et partage des objectifs ; (2) Création d'opportunités d'une prise de conscience par les exploitants ; (3) Décision par les exploitants ; (4) Appui technique (solutions) .</li> <li>• Explication sur l'enquête de référence participative, l'étude de marché, la sélection des cultures cibles, explication sur le plan action.</li> <li>• Exercice en groupe (1) Étude de marché, Restitution des résultats, Partage, séance de questions-réponses.</li> <li>• Exercice en groupe (2) Sélection des cultures cibles, partage des résultats de l'exercice, séance de questions et réponses.</li> <li>• Exercice en groupe (3) Analyse de problèmes, discussion des solutions, partage des résultats de l'exercice, séance de questions et réponses.</li> <li>• Exercice en groupe (4) Élaboration du plan d'action, partage des résultats de l'exercice, séance de questions et réponses.</li> <li>• Scénario prospectif de vulgarisation du SHEP au Burkina Faso</li> <li>• Projection de la vidéo sur le SHEP créée par la JICA</li> <li>• Cérémonie de remise des équipements de vulgarisation du SHEP (tablettes, vidéoprojecteurs, T-shirts, etc.) au Ministère en charge de l'Agriculture (Groupe 1 uniquement) par le bureau de la JICA au Burkina Faso</li> </ul>
--------	--

## (2) Observations faites par des participants sur l'approche SHEP / Activités réalisées après la formation

Cette section résume les observations faites par certains participants à la formation sur l'approche SHEP et leurs activités entreprises après la formation. Les points de vue du Conseiller technique sur les résultats des entretiens avec les participants et les défis à relever sont également abordés.

Tableau 2-2 : Observations faites par des participants sur le SHEP/ Activités réalisées après la formation (Enquête par échantillon)

Affiliation/Nom et prénom des participants	Observations	Activités après la formation
OUEDRAOGO Thomas DRAAH/Centre-Nord : Maître formateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'estime que le SHEP est une très bonne approche adaptée au secteur agricole.</li> <li>• Je voudrais faire du Burkina Faso une région pilote du SHEP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restitution du cours /partage d'informations au niveau des vulgarisateurs</li> <li>• Partage d'informations avec les partenaires (PAM, FAO, etc.) en activité dans la zone de tutelle.</li> </ul>
Mme SIDIBE Awa DRAAH/Hauts-Bassins : Maître formateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'estime que le SHEP est une très bonne approche dans la mesure où les acteurs sont au centre des activités et où les décisions et les responsabilités leur sont laissées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'ai rendu compte des résultats de la formation au directeur de la DRAAH.</li> <li>• Je n'ai pas partagé les informations avec d'autres collègues.</li> </ul>
OUATTARA Ardjouma DRAAH/Centre-Sud : Maître formateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'estime que l'approche SHEP est très intéressante de la SHEP, ce qui concerne les études de marché.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'ai intégré le SHEP dans le programme d'entraînement des jeunes.</li> <li>• Des contrôles stricts de sécurité sont nécessaires pour réaliser des études de marché.</li> </ul>



LOMPO Hamadou Yétéma Région de l'Est Province de Gourma : Vulgarisateur Le rapport est disponible dans l'Annexe 7.	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'ai ressenti les points suivants à propos du SHEP</li> <li>Le SHEP permet une amélioration de revenus.</li> <li>-Le SHEP permet amélioration du plan de culture.</li> <li>-Le calendrier de culture est très efficace.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je vais initier le SHEP dans la session de formation en cours.</li> <li>L'approche SHEP a été initiée dans les 10 sessions de formation (7 sessions à Fada ; 3 autres sessions à d'autres sites)</li> </ul>
KOALA David Région de Boucle du Mouhoun Province de Mouhoun : Vulgarisateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'estime qu'en pratiquant le SHEP, les producteurs peuvent réaliser des bénéfices importants.</li> <li>Le calendrier de culture est efficace dans la mesure où les rendements peuvent être calculés avant la culture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les images et les vidéos sont faciles à utiliser.</li> <li>Au total, l'approche SHEP est initiée dans cinq (5) coopératives et groupes bénéficiaires (dont un groupe de femmes).</li> <li>Les populations sont peu instruites, ce qui est un défi à relever (les images et les vidéos sont utiles).</li> </ul>
OUATTARA Dieudonné gouvernement central : Maître formateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je suis conscient que le SHEP est un outil très efficace, car je pense que la pratique du SHEP créera une organisation de producteurs saine et autogérée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il y a une campagne qui a échoué dans la zone de tutelle, où je vais introduire l'approche SHEP.</li> </ul>
YODA Allassane DRAAH /Centre Maître formateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les acteurs de terrain doivent être informés du SHEP, et ils doivent l'adopter.</li> <li>La création d'un calendrier de culture est une bonne idée pour encourager l'autonomie des agriculteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'ai partagé le SHEP avec mes collègues.</li> <li>Je partage le SHEP régulièrement avec les vulgarisateurs travaillant en milieu rural.</li> </ul>
MILOGO Moïse DRAAH /Centre-Sud Maître formateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le SHEP est un outil qui doit être adopté immédiatement au terrain.</li> <li>Les effets du SHEP étant prévisibles, les acteurs sont faciles à reconnaître l'utilité du SHEP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une formation SHEP a été organisée pour deux groupes cibles à proximité des barrages de Manga est et Siltco.</li> <li>Le SHEP est communiqué dans une réunion régionale.</li> </ul>
SANOGO Lamoussa DRAAH/Sud-Ouest Maître formateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je pense que c'est un outil intéressant dans la mesure où il nécessite peu d'investissement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partage de l'information avec les collègues et le personnel de terrain lors de réunions plénières au niveau régional.</li> </ul>
SANOOU Kointani Région de Boucle du Mouhoun DRAAH Maître formateur Le rapport est disponible dans l'Annexe 8.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Je suis fortement intéressé aux études de marché. J'ai ressenti l'utilité de l'approche SHEP.</li> <li>Le SHEP est un outil efficace pour soutenir l'autonomie des agriculteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'ai initié le SHEP dans l'entraînement des producteurs qui gèrent les bas-fonds de la province de Balé/Boromo.</li> <li>Contribution financière au projet de réhabilitation du barrage au Balé.</li> </ul>
SANOOU/ ZIDWEMBA Aïcha DRAAH/Sahel Maître formateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les matériels didactiques sont variés et faciles à utiliser.</li> <li>Je prévois des difficultés de vulgarisation du SHEP auprès des agriculteurs peu instruits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'ai communiqué le SHEP aux collègues et producteurs du Pond Dori, à l'UN-PAM et d'autres partenaires locaux.</li> </ul>
BADO B. Gérard DRAAH/ Est Maître formateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>J'ai reconnu le SHEP comme un outil utile pour améliorer les revenus des agriculteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La détérioration de la sécurité rend difficile la vulgarisation du SHEP</li> </ul>
<p>« Bilan »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le SHEP est généralement bien accueilli.</li> <li>Les outils les plus appréciés du SHEP sont le support vidéo, l'étude de marché et le calendrier de culture.</li> <li>Il existe des exemples d'exploitation du SHEP et, dans quelques cas, les rapports sont partagés.</li> <li>Il est nécessaire de procéder à des contrôles de sécurité lors de la réalisation d'une étude de marché = Cela peut donner une idée réaliste de la situation sur le terrain.</li> <li>Il y a quelques exemples de publicité pour les donateurs</li> <li>Il faut prendre des mesures pour les agriculteurs non instruits (nouveaux outils).</li> </ul>		

- Les régions où les maîtres-formateurs de DRAAH ont pris des mesures concrètes sont de bons candidats à l'appui du SHEP.

**« Activités prévues »**

- Mettre en place un système de suivi des participants à la formation.
  - : Donner de nouvelles opportunités aux vulgarisateurs, en particulier, ceux qui comprennent l'utilité du SHEP et qui font des efforts constants avec leur propre budget.
- Confirmer des cas et partager des informations sur les activités SHEP au niveau de terrain.

### **(3) Distribution de tablettes**

Le bureau du Burkina Faso de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a procédé à la remise officielle des tablettes au Ministère en charge de l'Agriculture le dernier jour de la formation. Ces tablettes avaient été préalablement approvisionnées, en utilisant le budget de suivi du SHEP.

Il a été convenu à l'avance que les matériels seraient utilisés efficacement sous l'instruction du Ministère en charge de l'Agriculture et du Conseiller technique de la JICA. Sur la base de cet accord, il a été décidé de distribuer les tablettes aux représentants de treize (13) régions (26 personnes). Au cas où il y aurait le surplus de tablettes, il est prévu que le Ministère en charge de l'Agriculture décide de la manière de distribution (avec la confirmation préalable du Conseiller technique de la JICA).

Initialement, la distribution des tablettes était prévue au cours de la formation sur le SHEP au Burkina Faso. Cependant, comme la nouvelle session de formation ne peut pas être mise en œuvre pour le moment, elles ont été distribuées au cours de la session du mois d'octobre au mois de novembre.

En fait, divers système d'information en français sont déjà instaurés dans les tablettes afin que les activités puissent commencer, dès que l'orientation du programme de formation sera finalisée.

En ce qui concerne l'état d'exploitation des tablettes distribuées, les modules de formation SHEP et les outils de sensibilisation sont partagés au niveau de chaque Direction régionale. En revanche, l'utilisation des tablettes au niveau des agriculteurs est très limitée, en raison du fait que la mise en place et la vulgarisation du SHEP au niveau des agriculteurs n'ont pas progressé. Il est nécessaire d'étudier des pistes de solution pour tirer davantage de profit des tablettes distribuées, par exemple en les utilisant dans le cadre de la formation des vulgarisateurs sur le SHEP, le suivi des progrès du SHEP et le partage des données.

## **2.2.2 Formation des PTF-PASP sur le SHEP**

### **(1) Aperçu**

L'atelier de formation SHEP a été réalisé en collaboration avec le bureau de la JICA au Burkina Faso, dans le but de contribuer à la déclaration de la JICA «*SHEP One Million* » (1 million de petits producteurs SHEP à travers le monde), de créer des réseaux de vulgarisation du SHEP au Burkina Faso et d'améliorer le revenu des groupes de petits et moyens producteurs. Un appel à la participation à la formation SHEP a réuni des participants des partenaires techniques et financiers du secteur de production agrosylvopastoral (PTF-PASP) et ONG avec lesquels des relations ont été établies. Les participants ont montré un vif intérêt.

L'aperçu de la formation est présenté dans le tableau ci-dessous. Les termes de référence de cette formation figurent à l'Annexe 9 (Voir l'Annexe 10 pour la liste de présence).

Tableau 2-3 : Atelier de formation SHEP adressé aux PTF-PASP

Date	Du 28 novembre au 2 décembre 2022 (5 jours)
Cibles : Liste de présence est dans l'Annexe 7	ABPVA <sup>4</sup> , CECI (ONG soutenant les femmes et les jeunes), Enabel (Belgique), FAO, HELP (ONG allemande), Hunger Free World, OIM, PAM, VSF (ONG spécialisée dans l'élevage), Coop Autrichienne, Ambassade des Pays-bas, etc.  Total : 13 organisations, 20 participants
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PAPFA/PAFA-4R (FIDA) : Le formateur a suivi une formation SHEP au cours de la phase 1 dans le cadre de la mission du Conseiller technique de la JICA et procède à la vulgarisation du SHEP sur le terrain.</li> <li>• Agent au niveau central du Ministère en charge de l'Agriculture : Maître formateur formé en 2.1.1.</li> <li>• Personnel local du bureau de la JICA au Burkina Faso: Il a participé à un programme de Co-création de connaissances de la JICA (SHEP) au Kenya et aussi au séminaire sous-régional de l'approche SHEP /JICA</li> </ul>
Lieu	Ouagadougou (Salle de réunion du Secrétariat technique pour le Développement de la Riziculture (ST- Driz), ancien Projet du Riz pluvial)
Agenda	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le système de vulgarisation agricole au Burkina Faso à ce jour et ses défis</li> <li>• Aperçu et concept de l'approche SHEP</li> <li>• Les quatre (04) étapes de l'application du SHEP : (1) Sélection des agriculteurs et partage des objectifs ; (2) Création d'opportunités d'une prise de conscience des agriculteurs ; (3) Prise de décision par les agriculteurs ; (4) Appui technique (Solutions).</li> <li>• Explication sur l'enquête de référence participative ; l'étude de marché ; la sélection des cultures cibles ; explication sur le plan action.</li> <li>• Exercice en groupe (1) Étude de marché, Restitution des résultats, Partage, séance de questions-réponses.</li> <li>• Exercice en groupe (2) Sélection des cultures cibles, partage des résultats de l'exercice, séance de questions et réponses.</li> <li>• Exercice en groupe (3) Analyse de problèmes, discussion des solutions, partage des résultats de l'exercice, séance de questions et réponses.</li> <li>• Exercice en groupe (4) Élaboration du plan d'action, partage des résultats de l'exercice, séance de questions et réponses.</li> <li>• Partage d'expériences du PAPFA/PAFA-4R (IFAD)</li> <li>• Explication de la vulgarisation du SHEP dans d'autres pays africains, projection de la vidéo SHEP produite par la JICA.</li> <li>• Scénario prospectif de vulgarisation du SHEP au Burkina Faso (proposition du bureau JICA Burkina Faso à chaque partenaire concernant un appui à la vulgarisation du SHEP).</li> </ul>

Plusieurs médias ont été invités à la formation, et la formation a été diffusée à la télévision nationale, sur Internet et dans les journaux.

<p>RTB : Radiodiffusion Télévision du Burkina Faso  <a href="https://www.facebook.com/rtburkina/videos/844329359950793/?sfnsn=mo&amp;mibextid=RUbZ1f">https://www.facebook.com/rtburkina/videos/844329359950793/?sfnsn=mo&amp;mibextid=RUbZ1f</a>  <a href="https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=pfbid02R6WgoTtuNW9kfkFcVtghHQ7GzhKVLndDy4EzmtBbYoKmgCaS2t1mDXFRY7QRpjyBI&amp;id=100066694160809&amp;sfnsn=mo&amp;mibextid=RUbZ1f">https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=pfbid02R6WgoTtuNW9kfkFcVtghHQ7GzhKVLndDy4EzmtBbYoKmgCaS2t1mDXFRY7QRpjyBI&amp;id=100066694160809&amp;sfnsn=mo&amp;mibextid=RUbZ1f</a></p>
--

<sup>4</sup> Association Burkinabè des Professionnels de la Vulgarisation Agricole Association ayant pour objet la vulgarisation agricole, composée principalement d'agents du Ministère en charge de l'Agriculture et de vulgarisateurs.

## Le Faso NET

Agriculture au Burkina : Des formateurs outillés sur l'approche SHEP - leFaso.net

Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales et Halieutiques facebook

<https://www.facebook.com/rfburkina/videos/844329359950793/?fnsn=mo&mibextid=RUBZ1>

## Observateur



## (2) Observation des participants

Les participants ont reçu le manuel SHEP des vulgarisateurs et les outils de boîte à image pour la vulgarisation qui ont été préparés par le bureau de la JICA au Burkina Faso. Des modules de formation et des supports d'exposé, des vidéos et divers documents mis à disposition par la JICA ont été partagés. L'échange et la discussion étaient animés au cours de l'atelier de formation, ce qui montre un haut niveau d'intérêt pour le SHEP des PTF participés à la formation.

Un questionnaire a été réalisé le dernier jour de l'atelier de formation à l'aide de Google Forms. Les résultats montrent que tous les participants ont atteint un niveau requis. La satisfaction à l'égard du contenu de la formation était également très élevée. Il est estimé que l'objectif de la formation visant à approfondir la compréhension de l'approche SHEP a été atteint. Après la formation, un groupe WhatsApp de participants et de formateurs a été formé pour le partage d'informations et d'expériences et pour faciliter la vulgarisation du SHEP.

Voici quelques commentaires des participants à la formation.

- L'atelier de formation était très pratique et fructueux.
- Ce sont les producteurs eux-mêmes qui réfléchissent et mettent en pratique l'approche SHEP, ce qui diffère largement des méthodes de vulgarisation conventionnelles.
- Le SHEP pourra être appliqué non seulement à la culture maraîchère, mais aussi l'élevage.
- Il faut augmenter le nombre de jours de formation pour approfondir la compréhension.

- Il est nécessaire d'intégrer l'approche SHEP dans la production agricole, la commercialisation et l'organisation des villageois pour aider les déplacées internes, qui est un problème sérieux au Burkina Faso.

### **(3) Perspective de la vulgarisation du SHEP**

La phase 2 de la mission du Conseiller technique de la JICA se terminera en février 2023, il ne sera pas possible de suivre l'évolution des participants formés. De ce fait, il est attendu de suivre les participants dans le cadre de la mission du Conseiller technique de la JICA de la prochaine phase. D'autre part, le Conseiller technique actuel reçoit des demandes par nombreuses organisations qui veulent envoyer leurs membres à être outillés sur l'approche SHEP.

Il est donc proposé que le SHEP soit vulgarisé de manière effective et intégrale au cours de la phase suivante du Conseiller technique, en prenant des mesures telles que l'appui prioritaire aux organisations qui pratiquent le SHEP. Le bureau de la JICA au Burkina Faso continuera à accompagner le Ministère en charge de l'Agriculture dans la vulgarisation du SHEP.

De manière spécifique, les scénarios suivants sont envisagés

- Suivi des activités de vulgarisation du SHEP dans chaque organisation.
- Création d'un réseau SHEP (nom provisoire) au Burkina Faso (impliquant les personnes formées sur le SHEP ailleurs).
- Les coûts ne sont pas payés.

#### **2.2.3 Vulgarisation du SHEP par les volontaires nationaux**

Après une phase pilote qui s'est tenue en 2021, le bureau de la JICA au Burkina Faso a expérimenté une deuxième phase de déploiement de volontaires nationaux. Cette phase avait pour but d'initier les volontaires à l'approche SHEP dans le cadre de la formation technique.

Il s'agit d'un projet de volontaires qui ne sont pas spécialisés dans l'agriculture. L'objectif est de contribuer à la déclaration : «*SHEP One Million* (1 million de petits producteurs SHEP à travers le monde) » lancé par le siège de la JICA, qui envisage la vulgarisation du SHEP à toute occasion.

#### **2.2.4 Programme de formation réalisé au Burkina Faso:**

En ce qui concerne la formation SHEP au Burkina Faso, une séance d'information s'est tenue à la DGESS avec M. Togo du bureau de la JICA au Burkina Faso le 23 juin 2022, et une autre séance d'information a également été organisée auprès du Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Agriculture.

Comme la partie burkinabè a exprimé une forte volonté, le Conseiller technique a envisagé de soumettre une requête avant la fin juillet, mais en raison du coup d'État, le processus d'adoption de nouveaux projets a été suspendu. Ainsi, cette formation s'est interrompue avant la soumission de la requête.

## **2.3 Mise en œuvre du projet pilote intitulé « Proposition d'une stratégie de réponse au changement climatique pour l'accroissement de la production agricole basée sur l'exploitation des bas-fonds »**

### **2.3.1 Aperçu du projet pilote**

#### **(1) Contexte**

En 2022, le Ministère en charge de l'Agriculture estime que la production agricole enregistra une baisse d'environ 20% par rapport à l'année précédente. Dans ce contexte, en avril 2022, lors d'une réunion mensuelle des partenaires techniques et financiers du secteur agro-pastoral, le soutien aux populations vulnérables a été discuté. En effet, environ 3,5 millions de personnes dans le pays sont actuellement estimées en situation d'insécurité alimentaire (déficit alimentaire estimé à 13 millions de tonnes).

Les facteurs aggravants de l'insécurité alimentaire sont liés à de multiples raisons, notamment la dégradation de la situation sécuritaire, le changement climatique et la situation internationale préoccupante due à la crise ukrainienne. Le Ministère en charge de l'Agriculture et le Ministère de l'Environnement ont identifié la nécessité d'améliorer des conditions environnementales actuelles des communautés.

#### **(2) But**

L'objectif du projet pilote est de créer un modèle durable de production agricole en réponse au changement climatique (précipitations pendant la saison des pluies). En tenant compte de la diminution des précipitations, le projet pilote vise à assurer un niveau constant de production agricole. Cela se réalise par l'identification précise des zones pluviales et la valorisation des bas-fonds qui existent dans la région. Pour atteindre cet objectif, le projet pilote utilisera la base de données des bas-fonds de la DGADI.

#### **(3) Résultats attendus**

Les Résultats attendus du projet pilote sont les suivants.

- Utilisation efficace de la base de données des bas-fonds de la DGADI
- Création de modèles de pratiques agricoles résilientes qui contribuent à l'augmentation de la production et à l'adaptation au changement climatique
- Mise en place de mécanismes opérationnels pour assurer une diffusion optimale de la stratégie (en collaboration avec l'Agence Nationale de la Météorologie)

#### **(4) Activités et calendrier**

##### **1) Activités**

Les actions à mener pour le projet pilote sont les suivantes ci-dessous (voir l'Annexe 11 pour les

Termes de référence).

- Sélection des communautés cibles (bas-fonds)

Sur la base des informations fournies par la DRAAH/Centre Nord et la DGADHI, les sites suivants ont été sélectionnés comme sites cibles pour le projet pilote, en tenant compte de la situation de rétention d'eau dans les bas-fonds.

Le Directeur de la DRAAH/Centre Nord a proposé qu'« il ne soit pas possible de confirmer les résultats (récolte) à la fin du mandat du Conseiller technique de la JICA. Pourquoi ne pas ajouter certains des sites où des volontaires nationaux seront envoyés pour faire un suivi du projet pilote ? Là, des volontaires nationaux envoyés par le bureau de la JICA au Burkina Faso peuvent assurer le suivi sur le terrain après le départ du Conseiller technique ».

Après avoir échangé avec le bureau de la JICA au Burkina Faso, les futurs sites d'affectation des volontaires nationaux ont également ajouté comme villages cibles. 8 villages des communes de Boussouma, Kaya, Korsimoro ont été aussi sélectionnés comme sites cibles.

Tableau 2-4 : Sites cibles du projet pilote

Région / province	Commune	Village
Région du Centre-Nord /Sanmatenga	Boussouma	Louda
		Hanwi
		Sirguin
		Foutrigui
	Kaya	Sian
	Korsimoro	Sabouri Natenga
		Komtenga
		Koupela.
	Pibaoré	Pibaoré
	Ziga	Soubeira
		Koura
Samboaga		

- Distribution de matériels agricoles et d'arbres à planter aux agriculteurs aux alentours des bas-fonds des communautés cibles.

**1. Besoins aux sites**

- Les déplacées internes reçoivent de la nourriture et d'autres produits de première nécessité. Mais, elles doivent se débrouiller de se procurer d'autres produits. Ils souhaitent s'engager dans des activités génératrices des revenus.
- La saison des pluies a déjà commencé, la population veut procéder aux semis dès qu'elle aura des graines.

**2. Cultures à pratiquer**

- La saison des pluies a déjà commencé, ce qui fait que certaines cultures ont déjà manqué la saison des semis. Compte tenu du fait que la population a besoin de revenus en espèces, le sésame, le niébé et le sorgho ont été ajoutés à la liste des cultures (le maïs était envisagé, mais il a été exclu de la liste, car il avait déjà manqué la saison des semis).
- Le sésame est une culture de rente à 100 %.
- Lors de la culture du sésame, les outils développés par le projet Sésame ont été distribués aux

acteurs.

### 3. Espèces d'arbre pour plantation

- En concertation avec les acteurs de la Direction des Forêts et les acteurs du Ministère en charge de l'Agriculture, il a été décidé de distribuer des arbres de baobab et de moringa<sup>5</sup>.
- Des matériaux de clôture pour protéger les jeunes arbres du bétail ne seront pas fournis. Il a été demandé aux responsables sur le terrain de trouver des moyens de les installer par chaque foyer.

## 2) Calendrier des activités

Les activités ont été mises en œuvre comme indiqué dans l'encadré. La récolte est déjà terminée et la situation est la suivante. La récolte du sorgho a été mauvaise en raison d'un semis tardif, sinon la culture a montré une bonne croissance.

Mar 2022 : Coordination des parties prenantes pour la mise en œuvre du projet pilote  
Confirmation des intentions des acteurs sur le terrain (DRAAH, population des communautés cibles)

Avril 2022 : Acquisition et distribution de matériels pour le projet pilote.

Avril 2022 : Début de la culture et de la plantation

Novembre 2022 : Suivi des résultats

État de la récolte : Rapport du personnel du Département de l'agriculture de l'État du Centre-Nord

- Nieve: Très bonne récolte avec une récolte d'environ 4t/ha
- Sésame: Très bonne récolte, avec un rendement d'environ 1,5t/ha.
- Sorgho: La récolte est mauvaise en raison du retard dans les semis et de l'incapacité de profiter pleinement des précipitations pendant la saison des pluies (généralement 4. On peut s'attendre à une récolte d'environ 5 t/ha, mais cette fois-ci, elle est estimée à moins de 3t.
- Arbres comestibles: Après la saison des pluies, ils sont irrigués une fois par semaine et la plupart d'entre eux ne sont pas morts, mais la question est de savoir s'ils peuvent survivre à cette saison sèche? Ou pas? Être.

## 2.3.2 Collaboration avec l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM)

### (1) Confirmation des intentions du Ministère en charge de l'Agriculture.

Le Conseiller technique de la JICA s'est entretenu avec le Directeur de la DGESS, chargé du point de contact du Ministère en charge de l'Agriculture, sur la collaboration avec l'ANAM. Le contenu de l'échange est présenté ci-dessous. Le Ministère en charge de l'Agriculture était très conscient de l'importance des informations météorologiques, mais n'avait pas trouvé d'occasion de diffuser les informations.

- Le Ministère en charge de l'Agriculture savait que les prévisions météorologiques étaient très utiles à la production agricole.
- Il n'a pas eu de relation avec l'ANAM, mais il souhaite renforcer des liens et conclure un protocole. Le protocole est en cours de préparation sur la base d'un exemple de protocole fourni par l'ANAM (voir Annexe 4 pour l'ébauche du protocole qui est une version avant le consensus).
- Pour mettre à la disposition de la population rurale des renseignements météorologiques et

<sup>5</sup> Le baobab et le moringa sont des produits forestiers non ligneux et hautement nutritifs. Le ministère de l'Environnement a mis au point un paquet technique appelé Jardin Nutritif, dont la promotion est en cours.



climatiques, les prévisions à long terme (en saison de pluies) seront émises entre la mi-mai et la fin mai, avant le début de l'hivernage, par des radios communautaires disponibles dans les zones rurales. Les informations seront diffusées en langue locale.

## **(2) Entretien avec l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM)**

Après avoir confirmé les intentions du Ministère en charge de l'Agriculture, le Conseiller technique s'est entretenu avec un responsable du Service météorologique (Agence Nationale de la Météorologie : ANM) en mars 2022. Voici les comptes-rendus des discussions.

Personne interrogée : M.Grégorie BAKI, Service Application Météorologiques

- L'ANAM effectue des prévisions et des observations météorologiques.
- Les informations de prévisions météorologiques sont fournies par l'AGRIMET (voir ci-dessous), basé au Niger (il n'existe pas de prévisions détaillées et spécifiques au Burkina Faso).
- Les prévisions sont disponibles en trois types : court terme (un à deux jours), moyen terme (environ 10 jours) et long terme (environ six mois).
- L'ANAM a reconnu l'importance des prévisions à long terme, mais n'a presque pas diffusé d'informations (il s'agit d'un problème de communication).
- Dans le passé, des informations ont été fournies au secteur privé à titre onéreux.
- Lorsque l'ANAM fournit des informations au Ministère en charge de l'Agriculture, le protocole devrait être conclu (voir l'Annexe 12 pour la version finale du protocole) .
- Pour minimiser la charge financière du Ministère en charge de l'Agriculture, un protocole a été rédigé dans lequel les informations à fournir au Ministère en charge de l'Agriculture sont les prévisions à long terme (la saison des pluies) dont l'ANAM dispose à la seconde moitié du mois de mai.
- Le protocole doit être conclu après accord entre le Ministère en charge de l'Agriculture et l'ANAM.
- Si la JICA et l'ANAM concluent un protocole, il est dit que la JICA devrait verser 11 millions de Fcfa, et cette attitude pourrait rendre difficile d'établir un lien avec d'autres organisations.

### <Centre Régional AGRHYMET>

Créé en 1974, le Centre Régional AGRHYMET est une institution spécialisée du Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) regroupant treize (13) pays qui sont : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et le Togo. <AGRIMET>
---

## **(3) Les acteurs et leurs rôles**

Les acteurs impliqués dans cette expérimentation sont les suivants.

- I. Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Agriculture : signataire du protocole
- II. DGESS : Point de contact du Ministère en charge de l'Agriculture avec l'Agence Nationale de la Météorologie; diffusion d'informations aux agriculteurs.
- III. DGADI : Suivi de l'état de stockage de l'eau dans les réservoirs.

- IV. Direction des Forêts : Mis à la disposition de jeunes arbres pour le reboisement ; appui-conseil sur la plantation.
- V. Région du Centre-Nord /DRAAH : Appui-conseil et suivi agricole sur le terrain
- VI. Agence Nationale de la Météorologie (ANAM) : Mise à disposition des renseignements sur les prévisions météorologiques (étant donné que la saison des pluies a déjà commencé en 2022, on ne demande pas de renseignements).
- VII. Populations locales : Pratique de l'agriculture et du reboisement.
- VIII. Volontaires nationaux : Suivi des activités sur le terrain.

#### **(4) Situation actuelle et mesures à prendre**

L'ANAM a exprimé officiellement au Ministère en charge de l'Agriculture son intention de procéder à la conclusion d'un protocole. La situation est toujours en attente de la présentation de la version provisoire du protocole en cours d'élaboration par l'ANAM.

En ce qui concerne le partage des coûts, il a été convenu qu'aucun paiement ne serait nécessaire pour les frais de mise à disposition des informations. Le partage des frais liés à la tenue d'ateliers serait discuté au cas par cas pour déterminer qui prendrait les frais.

Comme les actions spécifiques et la récolte des cultures ne sont pas encore confirmées, le Conseiller technique de la JICA de la phase 3 se chargera de la mission.

## **2.4 PTF**

### **2.4.1 Tendances des PTF**

Bien que les données ne soient pas très récentes, les tendances des PTF sont résumées selon les aspects suivants, en utilisant le Répertoire 2020 des Projets et Programmes du secteur agricole, (novembre 2020, Annexe 13), publié par le Ministère en charge de l'Agriculture.

#### **[Nombre de projets en cours]**

Le premier point à prendre en compte est le rapport entre le nombre de projets en cours et le nombre de projets achevés.

Le nombre de projets en cours sur la liste est de 16, ce qui ne représente qu'environ la moitié des 29 projets qui ont été achevés. Le Ministère en charge de l'Agriculture en est bien conscient et il a de fortement ressenti le besoin d'agir dans l'urgence.

Selon le Ministère en charge de l'Agriculture, les raisons sont diverses, notamment des mesures prises à la Covid-19, le soutien aux déplacées internes, la lutte contre le terrorisme, le changement climatique et le problème ukrainien, chacun de ces problèmes ne peuvent pas être résolus immédiatement. Par conséquent, le Ministère en charge de l'Agriculture doit s'efforcer de mettre en place un système qui ne dépende pas de l'aide étrangère.

De manière spécifique, des mesures d'appui aux filières de la tomate, de la fraise, et du sésame, etc., qui étaient des produits agricoles exportés, devraient être envisagées avec l'appui et l'accompagnement du secteur privé.

### **[Secteur]**

Comme les contributions au secteur agricole peuvent être apportées sous tous les angles, il n'est pas facile de classer précisément les caractéristiques de chaque projet, mais il a été confirmé que l'appui au secteur de l'irrigation est le domaine le plus important, et qu'il est mis en œuvre dans environ 30% des projets.

On peut en déduire que le Ministère en charge de l'Agriculture est susceptible d'avoir une bonne compréhension sur le PReCaRI, qui est mis en œuvre à partir de septembre 2022.

Les autres domaines intéressants sont la nutrition, l'appui aux jeunes/femmes et la transformation/commercialisation (environ 15% chacun). Le PASNA intègre le composant de l'amélioration de la nutrition et le SHEP (vente) dans le projet, ce qui attirera l'attention des autres projets.

En fait, de nombreux PTF, organisations internationales et ONG ont demandé à participer à la session de formation SHEP, qui est une approche axée sur la vente.

### **[Équilibre régional]**

En termes de zone géographique, environ la moitié des projets ciblent l'ensemble du pays. Compte tenu de la situation actuelle au Burkina Faso, il est impossible de prévoir quand et où des actes terroristes peuvent se produire et suspendre les activités. On peut en déduire que la zone cible doit être définie sur une vaste étendue pour limiter le risque d'interruption d'un projet.

D'autre part, il est intéressant de noter que lorsque les projets sont mis en œuvre dans les régions limitées, le nombre de projets intervenant dans les zones centre et sud est faible.

On suppose que les PTF et les organisations internationales envisagent de fournir une assistance aux zones où la situation est plus difficile, alors que le Gouvernement pense que la politique de « retour des PDI dans leurs installations d'origine » est une condition préalable, et qu'il veut améliorer l'environnement de lieux d'accueil des déplacés internes.

### **[Organisme d'appui]**

En ce qui concerne les tendances des PTF, la moitié des projets sont mis en œuvre en bénéficiant de l'appui des agences financières internationales telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, etc. La majorité des projets sont réalisés par des fonctionnaires du gouvernement détachés pour le projet, et seuls quelques employés des agences sont envoyés pour assurer la gestion de l'avancement du projet.

En ce qui concerne la coopération bilatérale, la Suisse, la GIZ et l'Italie ont soutenu le secteur agricole, mais ne soutiennent pas autant actuellement. La Belgique, l'USAID et le GIZ ont exprimé

leur volonté de participer à la session de formation SHEP qui sera organisée à l'avenir. Ceci doit être interprété positivement comme un signe de leur intérêt par rapport à l'agriculture. La coopération avec ces pays doit être établie.

#### **[Taille du budget]**

En termes de taille du budget, environ 80% des projets ont une taille de budget de 1 milliard de JPY (5 milliards de Fcfa) ou plus, ce qui n'est pas très différent de la taille des projets de coopération financière non-remboursable de la JICA. En particulier, les projets intégrant des travaux d'irrigation ont tendance à avoir des budgets plus importants pour apporter l'appui matériel.

#### **2.4.2 Collaboration avec d'autres PTF et ministères**

Dans ce travail, nous avons établi une relation de confiance en nous coordonnant avec les donateurs concernés pour chaque activité, et nous avons créé un environnement où nous pouvons recevoir un soutien pour les projets de la JICA si nécessaire. Nous apportons également un soutien à l'établissement de relations avec les ministères et les agences impliqués dans les projets de la JICA, qui sont résumés dans le tableau ci-dessous.

En outre, comme les experts japonais ne peuvent pas travailler en dehors de la ville de Ouagadougou, nous avons interrogé d'autres donateurs et ONG sur leurs voix et leurs tendances sur le terrain. Les principales informations interviewées sont les suivantes.

Le Bureau de la gestion de la gestion des investissements développe des ressources humaines jeunes et féminines pour les personnes déplacées, mais le nombre de personnes déplacées augmente rapidement et il n'est pas possible d'obtenir suffisamment de places pour ceux qui souhaitent participer à la formation. En outre, le gouvernement a toujours une politique consistant à « renvoyer à terme les personnes déplacées à l'intérieur du pays dans leurs anciennes zones résidentielles », mais de nombreuses PDI affirment qu'il s'agit d'une politique irréaliste et qu'elle devrait être remplacée par une politique plus efficace.

Un responsable du CECI, qui se concentre sur le soutien aux femmes, a déclaré : « Nous divisons toujours la répartition du soutien en deux afin qu'il n'y ait pas de conflit entre les résidents d'origine et les personnes déplacées à l'intérieur du pays. » Bien que l'accent ait tendance à être mis sur l'appui aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, il convient de noter que le gouvernement procède à une évaluation très calme de la situation actuelle.

Les responsables de VSF qui soutiennent l'élevage ont exprimé leurs préoccupations concernant la détérioration des conditions routières, la flambée des coûts de transport et la détérioration de la sécurité le long des itinéraires de transport lors du transport des produits laitiers.

Le FIDA et de nombreuses autres parties prenantes ont fait observer que la portée de leurs activités se réduisait en raison de la détérioration de la sécurité publique, et nombre d'entre elles se sont déclarées préoccupées par le développement futur de leurs activités.

Tableau 2-5 : Organisations concernées par projet

Nom de projet	Organisation concernée
Formation SHEP	<b>FIDA, ABPV</b> CECI (ONG de soutien aux femmes et aux jeunes), Croix Rouge au Burkina Faso, Enabel (Belgique), FAO, HELP (ONG allemande), Hunger Free World, OIM, PAM, PNUD, USAID, VSF (ONG spécialisée dans l'élevage), GIZ, Autriche, CRS (association humanitaire de l'Église catholique), Ambassade des Pays-Bas, ACTED (ONG française).
PANSA	Ministère de l'Éducation nationale (MENAPLA), Ministère de la Santé (MS), Secrétariat permanent de l'initiative présidentielle (SP-IP), Ministère de l'Environnement, de l'Énergie, de l'Eau et de l'Assainissement.
PreCaRI	Direction générale des infrastructures hydrauliques (DGIH)/Ministère de l'Environnement, de l'Énergie, de l'Eau et de l'Assainissement
« Proposition d'une stratégie de réponse au changement climatique pour l'accroissement de la production agricole basée sur l'exploitation des bas-fonds »	Direction des Forêts et de la Reforestation /Ministère de l'Environnement, EauVive (Construction d'Ecosan), CECI (ONG soutenant les femmes et les jeunes), HELP (ONG allemande), OIM, PAM, PNUD, VSF (ONG spécialisée dans l'élevage).

## 2.5 Informations relatives à la CARD

L'appui à la CARD était limité, les raisons sont résumées en trois (3) points suivants.

- La plupart des zones de production de riz ont été occupées par des terroristes, ce qui signifie que la situation n'est pas assez calme pour mettre en œuvre l'appui à la riziculture.
- Les budgets des différentes agences d'appui étaient soumis à rude épreuve en raison de la propagation du Covid-19 et de l'invasion de l'Ukraine.
- La Chine, qui avait été un donateur important, a soudainement renoncé à poursuivre son activité.
- Secrétariat Technique du Développement de la Riziculture (ST-DRiz)

Selon la liste des programmes de l'agriculture publiée par le Ministère en charge de l'Agriculture (REPertoire 2020 DES PROJETS ET PROGRAMMES : **Annexe 13** ), le nombre total de projets d'appui à la production rizicole qui ont été mis en œuvre au cours des cinq (5) dernières années est de \*\*\*, et le nombre de projets en cours de réalisation est plus réduit. Le tableau suivant résume les informations afférentes à l'initiative CARD.

Tableau 2-6 : Tableau de réflexion sur les projets liés à l'initiative CARD (Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique)

Points de réflexion	Résultat de réflexion
Nombre de projets liés à la CARD parmi les projets du Ministère en charge de l'Agriculture (projets lancés au cours des cinq dernières années)	Sur les 48 projets lancés par le Ministère en charge de l'Agriculture au cours des cinq (5) dernières années, 14 (quatorze) sont des projets liés à la CARD, soit environ 30 % du total.
Nombre de projets en cours d'exécution parmi les projets liés à la CARD	Sur les quatorze (14) projets liés à la CARD, six (6) sont actuellement opérationnels, dont trois (3) vont se poursuivre

	pendant un certain temps. Compte tenu de cette situation, les attentes à l'égard des projets sont élevées.
Zones couvertes par les projets liés à CARD	Sur les quatorze (14) projets liés à la CARD, seuls trois (3) projets couvrent l'ensemble du pays. La raison en est que la zone du Burkina Faso où l'on peut construire des installations d'irrigation est limitée. Ces trois (3) projets comprennent également les activités dans lesquelles des bas-fonds sont utilisés, et les zones d'intervention de ces 3 projets sont considérées comme zones cibles, quel que soit la présence ou l'absence de rivières.
Le bénéficiaire doit payer une cotisation.	Sur les quatorze (14) projets liés à la CARD, la moitié (7projets) demande aux bénéficiaires de payer une cotisation. C'est parce que la participation des bénéficiaires est essentielle pour l'entretien et la gestion des équipements d'irrigation installés par l'appui du projet, et dans de nombreux cas, il est demandé aux bénéficiaires une contribution afin de favoriser l'appropriation des bénéficiaires.
Taille du budget du projet	Comme tous les projets liés à la CARD impliquent des travaux d'irrigation (travaux de construction), le budget s'élève de plus d'un milliard de yens (5 milliards de Fcfa).

Le responsable du secrétariat de la CARD au sein du Ministère en charge de l'Agriculture a également souligné que le ministère n'était pas en mesure de prendre des dispositions suffisantes dans cette période durant laquelle il faut augmenter la production de riz, en raison de divers problèmes, notamment une baisse de la production agricole due à une augmentation massive du nombre de déplacés internes, la flambée du prix de blé importé et les problèmes liés au changement climatique.

D'autre part, la Stratégie Nationale Développement de la Riziculture 2021-2030 (Annexe 14) déclare que les rizières irriguées passeront de 233 500 ha actuels à 500 000 ha, et que les défis à relever comprennent le renforcement du système d'appui à la riziculture et la mobilisation de ressources financières.

Compte tenu de ce qui précède, on attend beaucoup du « projet de renforcement des capacités pour la revitalisation des périmètres irrigués », qui a démarré en septembre 2022, et le Conseiller technique de la JICA continuera à apporter son soutien dans sa phase 3.

## **2.6 Appui à la mise en œuvre des projets de la JICA**

### **2.6.1 Appui aux projets de coopération technique**

Cette section résume un appui apporté aux projets de la JICA.

Tableau 2-7 : Appuis apportés aux projets de la JICA

Nom du projet	Description de l'appui
Projet d'Amélioration de la situation nutritionnelle à travers l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la mise en œuvre de la phase de planification (coordination intersectorielle, coordination intra-ministérielle)</li> <li>• Appui à l'Étude détaillée pour la planification du projet (coordination intersectorielle, coordination intra-ministérielle, partage d'information)</li> </ul>
Projet de renforcement des capacités pour revitalisation des périmètres irrigués (PreCaRI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation de l'Étude détaillée pour la planification du projet</li> <li>• Appui à l'exécution de l'Étude détaillée pour la planification du projet (coordination intra-ministérielle, partage d'information)</li> <li>• Conseils sur la mise en œuvre de la phase de planification (appui à l'élaboration de documents du projet, à la création de bureaux, etc.)</li> </ul>
Projet pour la mise en place d'un modèle de promotion des cultures par l'utilisation du phosphate naturel (SATREPS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseils pour la phase suivante</li> <li>• Accompagnement du processus vers la clôture du projet.</li> </ul> <p>« Observations » Actuellement, le prix unitaire du compost augmente au Burkina Faso, ce qui affecte considérablement l'agriculture. Dans cette optique, la matérialisation des résultats du projet serait un facteur très positif pour le Burkina Faso. Le projet devrait continuer à être suivi.</p>

### 2.6.2 Appui au programme de formation

Le Conseiller technique de la JICA a accompagné le Ministère en charge de l'Agriculture dans la promotion et la sélection de la candidature de stagiaires pour un programme de Co-crédation de connaissances (PCCC) du secteur de développement agricole et rural, et il a également fourni des conseils et un suivi pendant la session de formation. Le tableau ci-dessous résume le nombre de participants au PCCC pendant la période du mandat du Conseiller technique de la JICA.

Tableau 2-8 : Stagiaires participé au programme de Co-crédation de connaissances du secteur de développement agricole et rural

Titre	Période de cours	Type de formation	Nombre de participants à la formation	Remarque
Promotion d'une agriculture orientée vers le marché en Afrique (agents administratifs)	Du 7 au 15 février 2022	en ligne	3 (agents des DRAAH du Centre-Sud, du Sud-Ouest et de la Boucle du Mouhoun)	Trois (3) stagiaires ont été sélectionnés parmi les participants à la formation des formateurs SHEP déroulée en octobre-novembre 2021.
Promotion de l'agrobusiness pour les petits exploitants agricoles dans la région africaine (b)	Du 18 mai au juillet 2022	en ligne	1 (agent de la DGFORMR)	PASNA

Amélioration de la nutrition à travers les systèmes alimentaires par une approche multisectorielle (pour les décideurs politiques) (B)	Du 23 mai au 17 juin 2022  (Post-programme : du 1er au 3 août)	en ligne	8 participants (homologues du PASNA aux niveaux central et régional)	PASNA
Promotion d'une agriculture orientée vers le marché en Afrique (agents administratifs) (C)	Du 6 au 17 février 2022 (Japon) Du 20 au 23 février 2023 (Sénégal)	Formation au Japon et au Sénégal	2 (la sélection est en cours)	PASNA

## 2.7 Autres activités

### 2.7.1 Entretiens avec le Ministère en charge de l'Agriculture

#### (1) Appui à la Direction générale de la Promotion de la Mécanisation agricole (DGPMA) dans la formulation de projet

Comme signalé dans le rapport mensuel du mois dernier du Conseiller technique de la JICA, la DGPMA a été récemment créée au sein du Ministère en charge de l'Agriculture, et de nombreux agents de la Direction avaient déjà participé à la formation sur les machines agricoles dans le cadre du Programme de Co-crédation de connaissances de la JICA (PCCC). Beaucoup d'entre eux étant des « sympathisants » du Japon, le Secrétaire Général a demandé au Conseiller technique de la JICA si la DGPMA pourrait bénéficier de l'appui du Japon. A la suite d'une concertation, le projet comme ci-dessous a été suggéré.

- La DGPMA désire renforcer les équipements de maintenance des machines agricoles actuellement en service, plutôt que d'acheter de nouveaux équipements.
- La DGPMA ne souhaite pas faire d'Ouagadougou la zone la plus prioritaire, mais elle souhaite installer un parc de maintenance dans la région de Bobo-Dioulasso, où les machines agricoles fonctionnent bien.
- Le budget devrait se situer entre 60 et 80 millions de yens (450.000 - 600.000 euros).

A ce sujet, le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Agriculture et l'ambassadeur du Japon ont eu un échange le 24 août 2021, et ont convenu que le projet devrait être mis en œuvre en utilisant le fonds de contrepartie du don japonais. Désormais, le Conseiller technique apportera un appui à la formulation de requête pour obtenir le fonds de contrepartie du don japonais.

#### (2) Appui au programme de développement de ressources humaines

Le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Agriculture s'est entretenu avec le Conseiller technique de la JICA sur les points suivants:



- L'agriculture est un secteur clé du développement économique nationale du Burkina Faso. La formation des jeunes agriculteurs est très importante pour ce secteur porteur du Burkina Faso.
- Le pays est doté d'un centre de formation de jeunes agriculteurs destiné aux jeunes entre 17-20 ans. Le centre dispose de modules de formation pratique sur le terrain, mais le contenu est désuet et devrait être révisé.
- Des jeunes abandonnent souvent l'enseignement obligatoire et se lancent dans l'agriculture, notamment en milieu rural, et le Secrétaire général veut les former sur l'agriculture adaptée à leur niveau.
- Compte tenu des circonstances ci-dessus, le Secrétaire Général souhaite que le Conseiller technique étudie un nouveau projet.

A la suite d'un entretien avec le Secrétaire Général, le Centre de promotion rurale (CPR) appartenant à la DGFOMR (Direction générale du foncier, de la formation et de l'organisation du monde rural) a été désigné comme le service chargé de cette initiative.

« Présentation de la « DGFOMR, CPR »

L'agriculture est le secteur clé du développement économique du Burkina Faso, cependant les contraintes, telles que la détérioration de l'ordre public, le changement climatique et la crise sanitaire persistante de la Covid-19, entravent le dynamique du secteur. Dans ce contexte, le Ministère en charge de l'Agriculture a désigné la DGFOMR pour qu'elle s'engage au développement du secteur agricole.

Actuellement, l'agriculture au Burkina Faso est fondée sur des exploitations familiales. En plus des défis structurels, le manque de gestion axée sur le marché est également considéré comme un défi à relever.

Pour améliorer une telle situation, la DGFOMR a mis en place un CPR dans neuf (09) sites répartis dans huit (08) régions du pays en vue de promouvoir la formation professionnelle agricole.

La formation des formateurs sur le SHEP a débuté en invitant les responsables du CPR à participer à la formation.

## 2.7.2 Résultats d'autres activités

Le tableau suivant résume les résultats des autres activités qui n'ont pas été abordées jusqu'à là dans ce rapport.

Tableau 2-9 : Résultats des autres activités

Activités	Description de l'appui
<p>(2) Formation réalisée au Burkina Faso :</p> <p>: La formation visant à renforcer les capacités des agents locaux, dans le but de mettre en place un système de vulgarisation de l'approche SHEP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le bureau de la JICA au Burkina Faso a proposé l'organisation de sessions de formation.</li> <li>• Le Conseiller technique et le Ministère en charge de l'Agriculture ont soutenu cette proposition de l'organisation de la formation. Les préparatifs de la mise en œuvre de la formation ont commencé.</li> <li>• Cependant, depuis le coup d'État de février 2022, il est impossible de soumettre de nouvelles requêtes et le projet n'a pas avancé.</li> <li>• Il est vivement attendu que la proposition soit suivie dans le cadre de la mission du Conseiller technique de la phase 3.</li> </ul>
<p>Projet de construction d'un marché aux légumes dans la ville de Ouagadougou (coopération financière non-remboursable)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Conseiller technique de la JICA a lancé une étude, en répondant à une proposition par le Ministère en charge de l'Agriculture.</li> <li>• Les règles de sécurité exigent que le site soit situé dans la ville de Ouagadougou, si le projet de coopération financière non remboursable est mis en œuvre.</li> <li>• Pour l'instant, aucun site candidat n'a été trouvé à Ouagadougou et la demande est encore au stade de la conception.</li> </ul>
<p>Mise à disposition d'équipements gratuite pour le Projet pour la mise en place d'un modèle de promotion des cultures par l'utilisation du phosphate naturel (SATREPS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par l'intermédiaire de l'équipe SATREPS, le Conseiller technique a échangé avec la régie du phosphate sur la possibilité de l'octroi de matériels à équiper dans le laboratoire de l'usine en cours de construction.</li> <li>• L'usine en construction est située à l'extérieur de la ville de Ouagadougou, la possibilité d'un équipement non remboursable a été étudiée.</li> <li>• Les résultats d'une étude de faisabilité sur l'usine menée par la partie du Burkina Faso ont été partagés, mais l'étude n'a pas mentionné la rentabilité de l'usine. L'ambassade du Japon au Burkina Faso a souligné que la pertinence de la subvention d'équipement ne pouvait donc pas être confirmée.</li> <li>• Le Conseiller technique de la JICA a suggéré à l'équipe SATREPS de mentionner la rentabilité, mais aucune réponse n'a été reçue.</li> <li>• Le projet terminera bientôt, il est souhaitable qu'un appui soit apporté dans la mesure du possible dans le cadre de la mission du Conseiller technique de la phase 3.</li> </ul>
<p>Activités liées à l'approche 5S</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au cours de la phase 1, le Secrétaire Général du MAAH avait consulté le Conseiller technique sur la mise en œuvre de l'approche 5S en raison de l'environnement de travail peu favorable dans les locaux du MAAH (le Secrétaire Général avait travaillé longtemps à la FAO, et avait aussi séjourné au Japon).</li> <li>• L'approche 5S a été mise en œuvre en utilisant le coût de fonctionnement des services du Conseiller technique.</li> <li>• Le Ministère en charge de l'Agriculture a installé ses propres poubelles, comme le montrent les photos des activités, à la suite de l'atelier sur l'approche 5S. Les effets des activités se poursuivent.</li> </ul>
<p>Appui aux femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après avoir entretenu avec l'ambassade du Japon au Burkina Faso, le Conseiller technique a procédé à une requête pour l'aide non-remboursable pour petits projets locaux à l'Ambassade du Japon au Burkina Faso.</li> <li>• Pour les groupes de femmes, même quelques millions de Fcfa représentent une somme très importante, et le Conseiller technique propose qu'elles continuent à soumettre une requête.</li> </ul>
<p>Projet de mobilisation des volontaires nationaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le bureau de la JICA au Burkina Faso a expérimenté le déploiement de volontaires nationaux pendant deux années consécutives au cours de l'exercice.</li> <li>• Une session de formation SHEP a été dispensée aux volontaires nationaux. Le Conseiller technique de la JICA a cherché la vulgarisation du SHEP à travers leurs activités.</li> <li>• Le Conseiller technique a assuré la coordination avec les agents centraux du Ministère en charge de l'Agriculture pour envoyer les agents des</li> </ul>

	<p>DRAAH aux activités des volontaires nationaux en tant qu'encadreur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Ministère en charge de l'Agriculture comprend qu'il s'agit d'une approche de la formation des jeunes techniciens agricoles et il collabore à mobiliser des volontaires nationaux.</li> </ul>
Préparatifs des activités du Kagome Sénégal) au Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseiller technique avait des liens avec Kagome Sénégal (ci-après dénommé « Kagome ») depuis des activités au Sénégal dans la vente de tomates.</li> <li>Kagome était au courant de la production de tomates au Burkina Faso.</li> <li>Kagome s'est intéressé au potentiel de tomates au Burkina Faso, puisque la capacité de production de tomates au Sénégal était insuffisante.</li> <li>L'ambassade du Japon au Burkina Faso et le bureau de la JICA au Burkina Faso ont été informés de ce qui précède et ont répondu qu'ils souhaitaient apporter une assistance.</li> <li>L'ambassade a commencé à étudier la fourniture d'équipements aux producteurs de tomates du Burkina Faso pour la production de la purée de tomates en utilisant une aide non remboursable pour petits projets locaux (aide matérielle).</li> <li>Le bureau de la JICA au Burkina Faso a proposé d'envoyer les producteurs de tomates du Burkina Faso (collectivité locale et producteurs) au Sénégal pour faire visiter et observer la technologie de production de tomates de Kagome.</li> <li>Kagome voulait vérifier la situation de la production de tomates au Burkina Faso et avait commencé à planifier le voyage pour la fin novembre 2022.</li> <li>Cependant, à la suite de la guerre en Ukraine, l'aide non-remboursable pour de petits projets locaux a été suspendue en raison de contraintes budgétaires. Le bureau de la JICA au Sénégal a dû suspendre le projet de développement des ressources humaines pendant un certain temps.</li> <li>L'autorisation de voyage de Kagome a également été annulée par le siège social après le coup d'Etat de fin septembre 2022.</li> </ul>
Appui au projet de mécanisation agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur la demande du Secrétaire Général, le Conseiller technique de la JICA a commencé d'étudier un appui à la Direction en charge de la Mécanisation agricole.</li> <li>Après avoir entretenu avec le bureau de la JICA au Burkina Faso, le Conseiller technique a jugé pertinent de formuler un projet de coopération financière non-remboursable. Comme étape préliminaire de la mise en œuvre du projet, des conditions requises par la JICA ont été présentées au Secrétaire Général et son approbation a été obtenue (le site cible est la ville de Ouagadougou).</li> <li>Par la suite, il a été confirmé que le site (terrain) existait.</li> <li>Cependant, depuis le coup d'Etat de février 2022, il est devenu impossible de soumettre de nouvelles requêtes.</li> <li>À ce jour, la phase de planification de PreDaRI a démarré. Étant donné que la réhabilitation des installations d'irrigation s'harmonise bien avec les machines agricoles, il est attendu que le Conseiller technique de la phase 3 assure la coordination de ces deux activités.</li> </ul>

### 2.7.3 Concertation sur la demande d'inscriptions sur la Liste du patrimoine agricole mondial de la FAO

Le Ministère en charge de l'Agriculture a demandé au bureau de la JICA au Burkina Faso de participer à une réunion pour discuter de la demande d'inscription au patrimoine agricole mondial. La réunion a eu lieu le 15 février 2022 et le personnel du bureau de la JICA au Burkina Faso et l'assistant local du Conseiller technique y ont assisté. Le compte-rendu de la réunion ainsi que le propos recueilli auprès du bureau de liaison de la FAO au Japon et le bureau de la JICA au Burkina Faso sont résumés

ci-dessous.

- Les Systèmes Ingénieux des sites du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM) reconnus comme programme de la FAO sont actuellement répartis dans 62 régions de 22 pays, mais la plupart sont concentrés en Asie, avec seulement trois (3) sites reconnus en Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord, en raison de la division régionale de la FAO).
- En réponse, le Bureau de liaison de la FAO au Japon a organisé un programme dans lequel des stagiaires originaires de pays en développement ayant peu de sites SIPAM sont invités au Japon à apprendre sur les SIPAM et à retourner dans leur pays pour travailler pour la certification SIPAM. Ce programme a été financé par le Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches du Japon, et organisé par l'intermédiaire du Projet de mise en valeur des ressources humaines du patrimoine agricole mondial dans les pays en développement. Cependant, dans le contexte de la Covid-19, le voyage des stagiaires a été suspendu. Comme alternatif, la formation des stagiaires étrangers au Japon la session de formation a eu lieu auprès du personnel de l'Ambassade du Burkina Faso au Japon en automne 2021.
- Au cours de la formation, une visite d'inspection a eu lieu à Noto, dans la préfecture d'Ishikawa. L'ambassadeur du Burkina Faso, son deuxième conseiller, l'ambassadeur du Sénégal au Japon et ses membres ont été invités à Noto dans la préfecture de Ishikawa. Le secrétariat du SIPAM du siège de la FAO à Rome a sélectionné les pays cibles de la formation. Le Burkina Faso a été choisi pour sa méthode d'agriculture traditionnelle appelée « Zai ».
- L'année 2021 a également marqué le 10e anniversaire depuis la désignation du *Satoyama Satoumi* de Noto, (*satoyama*, écosystèmes paysagers terrestres-aquatiques et *satoumi*, écosystèmes marins-côtiers) comme un site des SIPAM, dans la préfecture d'Ishikawa. C'est la raison pour laquelle, outre le programme de formation organisé par le bureau de liaison de la FAO au Japon, une conférence internationale sur le patrimoine agricole mondial s'est tenue dans la préfecture d'Ishikawa, à laquelle l'ambassadeur du Burkina Faso a été invité, ainsi que les ambassades du Pérou et du Sénégal au Japon (<https://giahs2021-noto.jp/>). Parallèlement à la session plénière, une rencontre a eu lieu entre le gouverneur de la préfecture d'Ishikawa et trois ambassadeurs. Le gouverneur a encouragé l'ambassadeur du Burkina Faso à propos de l'inscription sur la liste du patrimoine agricole mondial. Il convient de noter que la préfecture d'Ishikawa accueille activement des stagiaires depuis 10 ans, en tant que la préfecture de l'initiative *Satoyama* et la reconnaissance des SIPAM.
- Le Secrétariat du SIPAM est installé au sein du siège de la FAO à Rome et est dirigé par un ressortissant japonais avec d'autres employés dont certains parlent le français. Des conseils sont donc disponibles en français concernant la préparation et soumission des dossiers de candidature SIPAM. Une assistance est également disponible auprès du bureau de la FAO au Burkina Faso. Comme le contenu des dossiers de candidature nécessite une expertise locale, ils seront finalement

préparés dans un lieu de candidature. Ainsi, le bureau de la JICA a été contacté pour demander de l'aide dans la préparation des dossiers de candidature.

- La procédure à suivre consiste à identifier les sites potentiels du patrimoine agricole mondial et à élaborer des dossiers de candidature SIPAM et un plan d'action, en utilisant le modèle se trouve sur le site web du secrétariat du SIPAM (<https://www.fao.org/giahs/become-a-giahs/submit-a-proposal/en/>). En fait, la soumission des dossiers de candidature n'est pas l'objectif final. Un système pour la conservation dynamique du site SIPAM proposé est nécessaire. Il est important d'impliquer des multiples parties prenantes, y compris les communautés locales, les ministères et organismes concernés.

Dans ce contexte, le FAO a contacté le Ministère en charge de l'Agriculture. Et le Ministère a demandé l'accompagnement de la JICA. Lors de la réunion du 15 février, il a été confirmé que la DGESS du Ministère en charge de l'Agriculture sera chargée du point de contact, mais aucune proposition concrète n'a été proposée par le Ministère en charge de l'Agriculture. Il semble que ses connaissances sur SIPAM ne sont pas suffisantes. Une deuxième rencontre avec le responsable du siège de la FAO est prévue, à laquelle participeront le bureau de la JICA au Burkina Faso et l'assistant local du Conseiller technique de la JICA. S'il y avait des demandes spécifiques pour la JICA lors de cette rencontre, la possibilité d'une future coopération avec la JICA serait discutée.

## Chapitre 3 Mission attendue du Conseiller technique de la JICA de la phase 3

Bien que l'envoi du nouveau Conseiller technique de la JICA ne soit pas déterminé, ses principales tâches attendues au cours de la phase 3 sont récapitulées dans le tableau.

Tableau 3-1 : Tâches attendues du Conseiller technique de la JICA de la phase 3

Nom du projet	Appui dans la phase3 (proposition)
Projet d'Amélioration de la situation nutritionnelle à travers l'agriculture (PASNA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>La phase de mise en œuvre démarre bientôt, et le Conseiller technique fournira des conseils opérationnels et un appui à la mise en œuvre.</li> </ul>
Projet de renforcement des capacités pour revitalisation des périmètres irrigués (PreCaRI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>La phase de planification sera mise en œuvre de manière intégrale et effective, le Conseiller technique accompagnera dans l'opération et la mise en œuvre.</li> <li>L'étude de planification détaillée en vue du lancement de la phase de mise en œuvre du projet est prévue. Le Conseiller technique mettra à disposition les informations nécessaires et soutiendra la mise en œuvre de l'étude.</li> </ul>
Activités liées au SHEP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi des sessions de formation réalisées à ce jour.</li> <li>Appui aux activités liées à la formation réalisée au Burkina Faso (le détail sera abordé plus loin)</li> <li>Mise en œuvre d'une nouvelle formation SHEP qui s'adresse aux agents (locaux) et PTF en utilisant le budget alloué au Conseiller technique de la JICA.</li> </ul>
Suivi du projet pilote « Proposition d'une stratégie de réponse au changement climatique pour l'accroissement de la production agricole basée sur l'exploitation des bas-fonds »	<ul style="list-style-type: none"> <li>Signature d'un protocole avec l'Agence Nationale de la Météorologie</li> <li>Examiner les résultats du projet pilote</li> <li>Identifier des leçons apprises et des défis à relever</li> <li>Finalisation des résultats comme ligne directrice</li> <li>Organiser un atelier de partage d'information fin mai sur les prévisions à long terme (saison des pluies) par l'ANAM au profit du Ministère en charge de l'Agriculture.</li> <li>Diffuser des informations sur les prévisions à long terme dans tout le pays via des radios communautaires.</li> <li>Mettre en œuvre de nouveaux projets pilotes avec le budget du Conseiller technique de la JICA, conformément aux directives.</li> <li>Vérifier des résultats, diffuser l'information sur les projets pilotes (notamment aux PTF, les ONG, etc.)</li> </ul>
Projet pour la mise en place d'un modèle de promotion des cultures par l'utilisation du phosphate naturel (SATREPS)	Le projet arrivera à son terme, mais comme mentionné précédemment, le projet reste utile. Donc, l'appui à la phase suivante sera étudié en concertation avec les parties prenantes concernées.
Programme de formation réalisé au Burkina Faso : Session de formation visant à renforcer les capacités des agents locaux, dans le but de mettre en place un système de vulgarisation de l'approche SHEP.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque la soumission de dossier pour une nouvelle demande est devenue possible, le programme de formation sera préparé et mis en œuvre en collaboration avec le bureau de la JICA au Burkina Faso.</li> </ul>
Projet de construction d'un marché aux légumes dans la ville de Ouagadougou (coopération financière non-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Premièrement, il faut acquérir le terrain, puis commencer des études spécifiques.</li> </ul>

remboursable)	
Activités liées à l'approche 5S	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer à fournir un appui logistique à initiative du Ministère en charge de l'Agriculture, puis un appui supplémentaire si nécessaire (la mise en œuvre des 5S pour les installations du Ministère autre que son bâtiment principal).</li> </ul>
Activités pour l'appui aux femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseiller technique continuera à travailler avec le Ministère en charge de l'Agriculture pour fournir un appui logistique à tous les groupes de femmes qui souhaitent l'aide non-remboursable pour de petits projets locaux.</li> </ul>
Appui au Projet de mobilisation des volontaires nationaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'appui sera déterminé en fonction de la réponse du bureau de la JICA au Burkina Faso par rapport au projet des volontaires nationaux.</li> </ul>
Préparatifs des activités du Kagome Sénégal (ci-après dénommé « Kagome ») au Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseiller technique de la JICA étudiera des orientations futures avec le bureau de la JICA au Burkina Faso et Kagome, après avoir eu une réponse à l'aide non-remboursable pour petits projets locaux par l'Ambassade du Japon au Burkina Faso.</li> </ul>
Appui au projet de mécanisation agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsque la soumission d'une nouvelle requête devient possible, le Conseiller technique de la JICA engagera une concertation avec le Ministère en charge de l'Agriculture, le Département du développement économique du siège de la JICA, le bureau de la JICA au Burkina Faso, l'Ambassade du Japon au Burkina Faso et PreCaRI pour examiner des dossiers de requête et les soumettre.</li> </ul>